

# L'OR BLEU

## La crise de l'eau dans le monde et la transformation de l'eau en marchandise

*Version révisée*

*Printemps 2001*

par Maude Barlow

Présidente canadienne, Conseil des Canadiens

Présidente, Comité sur la mondialisation de l'eau, IFG

---

*« L'eau sera au cœur des guerres du siècle prochain. »*

*Ismail Serageldin,  
vice-président de la Banque mondiale*

### Introduction

Nous aimerions croire que l'eau est infiniment abondante sur cette planète. Ce n'est pas le cas. L'eau douce disponible représente moins d'un demi pour cent de toute l'eau sur terre. Le reste est composé d'eau salée, ou encore est enfermée dans la calotte glaciaire. L'eau douce ne se renouvelle que grâce aux précipitations, qui sont de l'ordre de 40 000 à 50 000 kilomètres cubes par année. Et même la quantité limitée d'eau douce dont nous disposons disparaît rapidement à cause de l'assèchement de la surface de la terre causé par l'intensité des activités dans les domaines de l'urbanisation, du déboisement, de la déviation des cours d'eau et de l'agriculture industrielle. Si les tendances actuelles se poursuivent, l'eau de tous les bassins fluviaux de tous les continents risque de s'épuiser.

La consommation d'eau dans le monde double tous les 20 ans, soit plus de deux fois plus vite que le taux d'augmentation de la population. Selon les Nations Unies, déjà plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable. Si les tendances actuelles se maintiennent, l'on s'attend à ce que la demande d'eau potable atteigne, d'ici 2025, 56 pour cent de plus que la quantité d'eau actuellement disponible.

La crise de l'eau va en s'intensifiant et les gouvernements partout dans le monde - sous la pression exercée par les sociétés transnationales - privilégient une solution draconienne : la privatisation de l'eau, sa transformation en marchandise et sa déviation massive. Les tenants de cette solution prétendent qu'un tel système est la seule façon de distribuer de l'eau aux assoiffés du monde. En fait, l'expérience a démontré que la mise en vente de l'eau sur le marché ne répond nullement aux besoins des assoiffés démunis. Au contraire, la privatisation de l'eau permet de fournir de l'eau à ceux qui ont les moyens de se l'offrir, tels les villes et les citoyens biens nantis, ainsi que les industries grandes consommatrices d'eau, comme l'agriculture et la haute technologie. Comme le disait un résident du désert du Nouveau-Mexique, ayant vu l'industrie de haute technologie s'approprier l'eau de sa communauté : « L'eau coule vers le haut, là où se trouve l'argent. »

La pression visant à faire de l'eau une marchandise survient au moment où l'impact social, politique et économique de la rareté de l'eau est en passe de devenir une force déstabilisatrice, et que des conflits liés à l'eau naissent un peu partout dans le monde. Par exemple, la Malaisie, qui fournit à Singapour la moitié de son eau, menaçait en 1997 de couper l'approvisionnement en eau, après que Singapour ait critiqué les politiques du gouvernement malais. En Afrique, les relations entre le Botswana et la Namibie ont été gravement secouées par les projets de la Namibie de construire des canalisations pour dévier l'eau du fleuve Okavango vers l'est de la Namibie.

Le maire de Mexico a prédit qu'une guerre aurait lieu dans la vallée mexicaine dans un proche avenir, si une solution n'est pas bientôt trouvée pour régler le problème de manque d'eau dans cette ville. L'on a beaucoup écrit au sujet des guerres d'eau potentielles au Moyen-Orient, où les ressources en eau sont très limitées. Feu le Roi Hussein de Jordanie a dit un jour qu'il n'irait en guerre contre Israël que pour une seule raison : l'eau, puisque ce dernier contrôle l'approvisionnement en eau du Jourdain.

Entre temps, le sort de l'une des ressources les plus vitales de la terre est déterminé par ceux-là mêmes qui profitent de sa sur-utilisation et qui en abusent. Une poignée de sociétés transnationales, appuyées par la Banque mondiale, s'emparent agressivement du contrôle des services d'eau publics dans les pays en voie de développement, causant une augmentation dramatique du prix de l'eau pour les résidents locaux, et tirant profit de la recherche désespérée du Tiers-Monde pour trouver des solutions à la crise de l'eau. Leur intention est claire comme de l'eau de roche : l'eau devrait être traitée comme n'importe quel autre produit négociable, et son utilisation devrait être soumise aux principes régissant le marché.

Simultanément, les gouvernements abandonnent leur contrôle sur l'approvisionnement en eau dans leur pays, en participant à des accords commerciaux comme l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA); son successeur, la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA); et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces institutions commerciales mondiales donnent en effet aux sociétés transnationales des pays signataires un accès sans précédent à l'eau.

Déjà, les grandes sociétés ont commencé à poursuivre en justice divers gouvernements, afin d'avoir accès aux sources d'eau nationales. Par exemple, la Sun Belt, une compagnie californienne, poursuit actuellement le Gouvernement du Canada en vertu de l'ALENA parce que la Colombie-Britannique (C.-B.) a interdit

l'exportation de l'eau il y a quelques années. Cette compagnie soutient que la loi de la C.-B. viole plusieurs droits des investisseurs stipulés dans l'ALENA, et réclame par conséquent 10 milliards de dollars US en compensation pour profits perdus.

Grâce à la protection de ces accords commerciaux internationaux, les compagnies visent maintenant le transport massif de l'eau par déviation et par superpétroliers. Plusieurs compagnies ont mis au point une technologie leur permettant de transporter par voie maritime de grandes quantités d'eau douce contenue dans d'éléphantiques sacs scellés, afin de les vendre outre-mer. Vendre ainsi l'eau aux plus offrants ne fera qu'aggraver l'impact de la crise de l'eau dans le monde.

Un certain nombre de recherches importantes et d'organisations environnementales, tels Worldwatch Institute, l'Institut des ressources mondiales, et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ont donné le signal d'alarme il y a plus de dix ans : si l'utilisation de l'eau continue à augmenter au rythme actuel, les résultats seront dévastateurs pour la terre et pour ses habitants. Des groupes tels l'*International Rivers Network*, *Greenpeace*, *Clean Waters Network*, le Club Sierra du Canada et Amis de la terre international, de même que des milliers de groupes communautaires partout dans le monde, luttent contre la construction de nouveaux barrages, pour l'assainissement des cours d'eau et des zones humides pollués, confrontent l'industrie relativement à la contamination des systèmes de distribution d'eau, et oeuvrent pour protéger les baleines et autres espèces aquatiques contre la chasse et la sur-pêche. Les experts de plusieurs pays ont trouvé des solutions intéressantes et créatives à ces problèmes.

Ces efforts sont vitaux. Ils doivent cependant être coordonnés et placés dans le contexte plus vaste de la mondialisation économique et de son rôle dans la privatisation et la transformation de l'eau en marchandise.

À qui appartient l'eau? Devrait-elle appartenir à quelqu'un? Devrait-elle être privatisée? De quel droit les sociétés transnationales peuvent-elles acheter les

systèmes de distribution d'eau? L'eau devrait-elle être traitée comme une marchandise sur le libre marché? De quelles lois avons-nous besoin pour protéger l'eau? Quel est le rôle du gouvernement? Comment les pays riches en eau partagent-ils avec les pays démunis en eau? Qui est le gardien du système d'alimentation vital de la Nature? Comment les citoyens peuvent-ils participer à ce processus?

L'analyse et les recommandations du présent rapport se fondent sur le principe selon lequel l'eau fait partie du patrimoine naturel et doit être conservée dans le domaine public pour toujours, et protégée par des lois locales, nationales et internationales rigoureuses. C'est toute la notion de « patrimoine naturel » qui est en jeu, l'idée que nous reconnaissons, par le biais de nos institutions publiques que nous avons en commun un patrimoine humain et naturel qui doit être préservé pour les générations à venir. Ce sont les collectivités qui doivent être les défenseurs de nos voies d'eau et qui doivent établir les principes qui guideront l'utilisation de cette précieuse ressource.

Plutôt que de permettre que cette ressource vitale devienne une marchandise vendue au plus offrant, nous croyons que l'accès à l'eau potable nécessaire aux besoins de base est un droit de la personne fondamental. Chaque génération doit s'assurer que ses activités n'ont pas pour effet de faire diminuer l'abondance ou la qualité de l'eau. Des efforts considérables doivent être faits pour assainir les écosystèmes aquatiques déjà pollués, et pour protéger les autres.

Mais d'abord et avant tout, nous devons restructurer en profondeur nos sociétés et notre style de vie afin de stopper l'agonie de la Terre, et apprendre à vivre avec les bassins hydrographiques qui ont été créés pour supporter la vie. Nous devons abandonner la notion spéieuse selon laquelle nous pouvons abuser impunément des précieuses sources d'eau du monde, sous prétexte que la technologie pourra toujours venir à la rescousse. Il n'y a pas de solution technologique pour une planète sans eau.

## La Crise

### Une Ressource Limitée

L'on croit généralement que l'eau existe en quantité infinie sur la terre. Ce n'est pas le cas. L'eau potable disponible représente moins de la moitié d'un pour cent de toute l'eau au monde. Le reste est de l'eau de mer, ou de l'eau enfermée dans d'inaccessibles calottes glaciaires, ou encore prisonnière de la terre. Notre approvisionnement en eau est essentiellement limité.

Comme l'explique Allerd Stikker, de l'*Ecological Management Foundation* d'Amsterdam : « Le problème auquel nous faisons face aujourd'hui est que les précipitations continentales constituent la seule source d'eau douce renouvelable (celles-ci génèrent un approvisionnement global plus ou moins constant de 40 000 à 45 000 kilomètre cubes par année), alors que la population mondiale augmente d'environ 85 millions de personnes par année. Il s'ensuit donc que la quantité d'eau douce disponible par tête diminue rapidement. »

Pis encore, nous dévions, polluons et faisons disparaître cette source limitée d'eau douce à une vitesse ahurissante.

La consommation d'eau dans le monde double tous les 20 ans, c'est-à-dire plus de deux fois plus vite que l'accroissement de la population, ce qui exerce des pressions énormes sur les écosystèmes aquatiques. Par exemple, l'on prévoit que l'utilisation de l'eau par l'industrie doublera d'ici l'an 2025 si la tendance actuelle persiste. Selon les Nations Unies, 31 pays manquent aujourd'hui même d'eau, et plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable. D'ici l'an 2025, les deux-tiers de la population du monde - à laquelle se seront ajoutés 2,6 milliards de personnes - connaîtront de graves pénuries d'eau, et un tiers manquera absolument d'eau.

*Ressources mondiales*, une publication conjointe du Programme pour l'environnement des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'Institut des ressources mondiales, a émis un terrible avertissement : « La soif du monde deviendra l'une des plus pressantes questions du 21<sup>e</sup> siècle... Dans certains cas, les quantités d'eau prélevées sont si énormes, relativement à l'approvisionnement, que l'eau de surface diminue rapidement et les réserves souterraines s'épuisent plus rapidement qu'elles ne peuvent être réapprovisionnées par les précipitations. »

Le pompage de l'eau souterraine et l'épuisement des couches aquifères constituent de graves problèmes pour les régions de cultures agricoles les plus intenses dans le monde. Aux États-Unis, la couche aquifère des hautes plaines de l'Ogallala, qui s'étend sur 1 300 kilomètres, de l'enclave du Texas jusqu'au Dakota du Sud, s'épuise huit fois plus vite que la nature ne peut la remplir, et la nappe phréatique de la vallée de San Joaquin (Californie) a baissé de presque dix mètres à certains endroits au cours des 50 dernières années. Vingt-et-un pour cent de l'irrigation aux États-Unis se fait par pompage de l'eau souterraine, plus vite que la nature ne peut recharger ses réserves.

Dans la péninsule arabe, l'utilisation de l'eau souterraine est de trois fois supérieure à la capacité de recharge et, étant donné la vitesse d'extraction actuelle, l'Arabie saoudite n'aura plus d'eau du tout d'ici 50 ans; l'extraction d'eau en Israël au cours des 25 dernières années a été de 2,5 milliards de mètres supérieure au taux de remplacement, et 13 pour cent de la couche aquifère côtière sont contaminés par l'eau de mer et par le ruissellement des fertilisants; l'épuisement actuel des couches aquifères non rechargées de l'Afrique est estimé à 10 milliards de mètres cubes par année; les nappes phréatiques sont à la baisse partout en Inde; la terre sous la ville de Bangkok s'est affaissée à cause d'un pompage massif d'eau; et huit régions de la Chine du Nord effectuent un prélèvement trop important de la couche aquifère, alors que la nappe phréatique sous Beijing a baissé de 37 mètres au cours des 40 dernières années. En fait, l'on

estime que la crise d'eau à Beijing sera si sévère que les experts se demandent si le siège du pouvoir en Chine ne devait pas être déplacé.

Dans la ville de Mexico, le pompage annuel est de 50 à 80 pour cent supérieur à la recharge naturelle, et les experts disent que la ville pourrait manquer d'eau complètement au cours des dix prochaines années. Dans les *maquiladoras*, zones de libre-échange, situées le long de la frontière entre le Mexique et les États-Unis, l'eau est un bien précieux, livré chaque semaine par camions et par chariots dans de nombreuses communautés. Au début de l'année 2001, la Commission des eaux nationales rapportait que la région adjacente à la frontière, densément recouverte de déchets industriels et humains et à court de fonds, ne purifie que le tiers de ses eaux usées et de ses eaux d'égout. *Ciudad Juarez*, dont la population augmente de 50 000 personnes par année, manque d'eau; la couche aquifère souterraine dont dépend la ville a baissé d'environ cinq pieds par année. À ce rythme, il n'y aura plus d'eau potable d'ici 20 ans.

Comme l'explique Allerd Stikker d'une façon imagée, au lieu de vivre de nos revenus provenant de l'eau, nous diminuons irréversiblement notre capital en eau. La faillite nous attend dans un avenir relativement proche. Sandra Postel, du *Global Water Policy Project*, ajoute que non seulement nous épuisons nos sources d'eau, mais l'extraction de l'eau souterraine permet à l'eau salée d'envahir les couches aquifères, les détruisant par le fait même. Dans d'autres cas, l'extraction d'eau souterraine réduit de façon permanente la capacité de la terre de stocker l'eau. En Californie, par exemple, une sur-utilisation des sources d'eau souterraine dans la vallée centrale s'est traduite par une perte de plus de 40 de la capacité de stockage combinée de tous les réservoirs de surface de fabrication humaine dans l'état. En 1998, le département des ressources en eau de la Californie annonçait que si d'autres sources d'approvisionnement ne sont pas trouvées d'ici 2020, l'état serait face à un déficit d'eau presque égal à la quantité d'eau que ses villes et villages consomment aujourd'hui.

De plus, l'expansion globale dans les domaines de l'exploitation minière et des industries manufacturières augmente le risque de pollution de ces sources d'eau souterraines. (Dans la plupart des pays asiatiques, par exemple, ces couches aquifères fournissent plus de 50 pour cent de l'approvisionnement en eau domestique.) *Ressources mondiales* rapporte qu'à mesure que les pays en voie de développement s'industrialisent rapidement, les couches aquifères sont contaminées par les métaux lourds, les acides et les polluants organiques persistants (POP).

En même temps, la surexploitation des principaux réseaux hydrographiques de la planète menace une autre source d'eau limitée. « Le Nil en Égypte, le Gange en Asie du sud, le Fleuve jaune en Chine, et le fleuve Colorado en Amérique sont parmi les grands fleuves comptant tellement de barrages, de déviations ou dont on soutire tellement d'eau, que peu d'eau douce - et parfois pas d'eau du tout - atteint sa destination finale pendant de grandes périodes, » de dire Sandra Postel. En fait, le Colorado est tellement sollicité durant son voyage à travers sept états américains, qu'il est pratiquement vide lorsqu'il atteint la mer. Le débit des fleuves Rio Grande et Colorado dans leur partie supérieure risque de connaître une diminution de l'ordre de 75 pour cent et 40 pour cent respectivement au cours du siècle prochain.

L'analyse la plus atterrante de la crise mondiale de l'eau est sans doute celle de l'ingénieur hydrologique, Michal Kravèik, et de son équipe de scientifiques de l'ONG slovaque *People and Water*. Monsieur Kravèik, qui connaît une carrière prestigieuse au sein de l'académie des sciences slovaque, a étudié les effets de l'urbanisation, de l'agriculture industrielle, du déboisement, de la construction de barrages, des infrastructures et du pavage sur les systèmes de distribution d'eau en République slovaque et dans les pays environnants, et est arrivé à des conclusions alarmantes. Le fait de détruire l'habitat naturel de l'eau ne fait pas que créer une crise en approvisionnement pour les humains et les animaux, cela a

également pour effet de diminuer de façon dramatique la quantité d'eau potable disponible sur la planète.

Kravèik décrit le cycle hydrologique d'une goutte d'eau. Elle doit d'abord s'évaporer à partir d'une plante, de la surface de la terre, d'un marécage, d'une rivière, d'un lac ou de la mer, puis retomber sur terre sous forme de précipitations. Si la goutte d'eau tombe sur une forêt, un lac, un brin d'herbe, une prairie ou un champ, elle peut coopérer avec la nature et demeurer dans le cycle hydrologique. « Le droit de domicile d'une goutte est un droit fondamental, plus sérieux que les droits de la personne, » dit-il.

Cependant, si la surface de la terre est pavée, dénudée de ses forêts et de ses prairies, et dépouillée de ses sources naturelles et de ses ruisseaux, la goutte ne peut plus faire partie des bassins des rivières et des précipitations continentales, où les humains et les animaux en ont besoin, mais elle se dirige vers la mer, où elle est emmagasinée. C'est comme l'eau qui tombe sur un grand toit, ou un parapluie; tout ce qui est dessous reste au sec et l'eau s'écoule en périphérie. La diminution des bassins d'eau continentale se traduit par une diminution de l'évaporation de l'eau de la surface de la terre et constitue une perte complète, cependant que le niveau des mers continue à monter. Les scientifiques ont découvert qu'en République slovaque, pour chaque pourcentage de toit, de surface pavée, de routes et de stationnements construits, le volume d'approvisionnement d'eau diminuait de plus de 100 milliards de mètres par année.

Monsieur Kravèik émet un avertissement grave au sujet du nombre croissant de ce qu'il appelle les points névralgiques - des endroits déjà asséchés.

L'assèchement de la terre causera un réchauffement massif de la planète, accompagné d'extrêmes de température : une biodiversité réduite, la fonte des calottes glaciaires, la submersion de vaste territoires, la désertification continentale massive et, éventuellement, l'« effondrement global ».

## Moins d'eau, Moins de Nourriture

L'exploitation inconsidérée de l'eau souterraine et des cours d'eau n'a pas seulement pour effet de causer des problèmes importants pour l'environnement, mais elle aggrave également une autre crise potentielle - la sécurité alimentaire mondiale.

L'irrigation exigée par les cultures s'approprie 65 pour cent de toute l'eau utilisée par les êtres humains, comparativement à 25 pour cent pour l'industrie, et à 10 pour cent pour les particuliers et les municipalités. L'augmentation annuelle de la population se traduit par une augmentation de la quantité d'eau nécessaire pour produire le grain (pour consommation humaine et animale), qui est une activité nécessitant beaucoup d'eau. Mais les villes et industries en expansion de par le monde exigent et prennent d'année en année une proportion de plus en plus grande de l'eau réservée à l'agriculture. La Californie, par exemple, projette une diminution importante des terres irriguées, au moment même où elle prévoit une explosion démographique.

Un temps viendra où certaines régions sèches ne pourront pas répondre à la fois aux besoins de l'agriculture et des villes en expansion. Pour continuer à répondre aux besoins quotidiens en eau, ces régions pourraient bien avoir à importer désormais leur nourriture en partie ou en totalité. Une question est ainsi soulevée, celle du manque d'eau qui pourrait entraîner la dépendance chronique de certains pays envers d'autres, ou envers la communauté internationale.

Dans les régions rurales de l'Amérique latine et de l'Asie, l'industrialisation massive détruit l'équilibre entre la nature et les humains. L'industrie agroalimentaire orientée vers l'exportation réclame une proportion de plus en plus grande de l'eau qui permettait jusque-là aux petits fermiers d'assurer leur autonomie agricole. Les sources d'eau locales sont également drainées par les quelques 800 zones de libre-échange installées dans le Tiers-Monde, comme celles qui se trouvent en Amérique latine, où les chaînes de montage produisent

des biens destinés à l'élite des consommateurs. Dans les zones *maquiladoras* du Mexique, par exemple, l'eau potable est tellement rare que les bébés et les jeunes enfants boivent du Coca-Cola et du Pepsi plutôt que de l'eau. Pendant la grande sécheresse survenue dans le nord du Mexique en 1995, le gouvernement a coupé l'approvisionnement en eau aux fermiers, tout en assurant un approvisionnement d'urgence aux industries de la région, contrôlées en majorité par des sociétés étrangères.

Mais l'histoire la plus désolante est sans doute celle de la Chine. La *Worldwatch Institute* prévient qu'une diminution abrupte et inattendue de l'approvisionnement en eau destinée aux fermiers de ce pays pourrait menacer la sécurité alimentaire du monde entier. La Chine risque de connaître une grave pénurie de grains dans un avenir proche, à cause de l'épuisement des sources d'eau limitées, épuisement attribuable au déplacement vers l'industrie et les villes, de l'eau destinée à l'agriculture. La demande pour le grain en Chine pourrait dépasser les stocks disponibles pour l'exportation. Bien que la Chine puisse survivre un certain temps, grâce à son économie florissante et à ses énormes surplus commerciaux, l'augmentation des prix du grain qui en résultera aura pour effet de susciter un soulèvement social et politique dans la plupart des grandes villes du Tiers-Monde, et ébranlera la sécurité alimentaire sur tout le globe.

La moitié occidentale de la Chine est composée en grande partie de déserts et de montagnes; la très grande majorité des 1,2 milliard de citoyens du pays vivent le long de quelques grands fleuves dont les systèmes ne peuvent suffire à la demande. Par exemple, en 1972, l'eau du Fleuve Jaune ne s'est pas rendue jusqu'à la mer pour la première fois dans l'histoire. Cette année-là, l'assèchement a duré 15 jours; chaque année depuis, les périodes d'assèchement ont été de plus en plus longues. En 1997, ses eaux n'ont pas atteint la mer pendant 226 jours. L'histoire est la même pour tous les fleuves de la Chine. Les nappes phréatiques situées sous la Plaine du nord sont également en baisse. Les puits industriels sont creusés de plus en plus profondément afin de trouver de l'eau, à la suite de quoi

des millions de fermiers chinois voient leurs puits s'assécher. Quatre cent des 600 villes du nord de la Chine connaissent déjà une grave pénurie d'eau, tout comme plus de la moitié de la population de la Chine.

Ces pénuries surviennent au moment où la Chine s'attend à voir, au cours des 30 prochaines années, sa population augmenter de l'équivalent de la population entière des États-Unis, et où des estimés conservateurs prédisent que l'utilisation industrielle annuelle de l'eau en Chine pourrait passer de 52 milliards de tonnes à 269 milliards de tonnes pendant la même période, et où l'augmentation des revenus permettra à des millions de Chinois de faire installer la plomberie dans leur maison, avec douche et toilette à chasse. La *Worldwatch Institute* prédit que la Chine sera le premier pays au monde à devoir littéralement restructurer son économie afin de s'adapter à la rareté de l'eau.

### **Comment les Espèces sont Mises en Danger**

Partout dans le monde, la réponse à la demande croissante pour l'eau a été de construire de plus en plus de barrages et de dévier de plus en plus de rivières. L'eau fait l'objet de manipulations depuis très longtemps. Même les premières civilisations, des Romains aux Mayas, construisaient des aqueducs et des aménagements hydro-agricoles. Mais aujourd'hui, nous intervenons pour modifier les systèmes hydrographiques sur une échelle qui ne peut absolument pas durer.

Le nombre de grands barrages dans le monde est passé d'un peu plus de 5 000 en 1950, à 38 000 aujourd'hui, et le nombre de voies d'eau modifiées pour faciliter la navigation est passé d'un peu moins de 9 000 à près de 500 000. Dans l'hémisphère nord, nous avons harnaché et dompté les trois-quarts du débit des principaux fleuves et rivières afin de fournir de l'électricité à nos villes. Les progrès du génie moderne ont permis aux gouvernements d'approvisionner en eau les fermes et les villes, mais ces pratiques ont grandement endommagé le monde naturel.

Les voies d'eau du monde sont également aux prises avec toute la gamme des problèmes liés à la pollution toxique provenant de l'industrie moderne. Quarante-vingt-dix-neuf pour cent des eaux usées non traitées du monde en voie de développement se déversent encore directement dans les rivières et ruisseaux locaux.

Aux États-Unis, à peine deux pour cent des rivières et ruisseaux du pays s'écoulent librement et ne font l'objet d'aucun « développement »; les états continentaux ont perdu plus de la moitié de leurs zones humides. Les populations d'oiseaux migrateurs et de sauvagine, qui étaient de l'ordre de 60 millions en 1950, comptent pour à peine 3 millions d'individus aujourd'hui. Les bassins hydrographiques les plus diversifiés d'un point de vue biologique sont également ceux qui se sont les plus détériorés, mettant ainsi en danger la faune et la flore.

« Les États-Unis sont l'épicentre de la biodiversité en eau douce du monde entier, » a déclaré Larry Masters, de Protection de la nature. Trente-sept pour cent de ses poissons d'eau douce sont en danger de disparition, 51 pour cent des écrevisses et 40 pour cent des amphibiens sont menacés, et 67 pour cent des moules d'eau douce ont disparu ou sont en voie de disparition.

Un milliard de livres de pesticides et d'insecticides sont utilisées chaque année aux États-Unis, rapporte le *National Geographic*, et la plus grande partie se retrouve dans le système de distribution d'eau du pays. Selon le *Natural Resources Defense Council*, 53 millions d'Américains boivent de l'eau du robinet contaminée par le plomb, les bactéries fécales et autres polluants dangereux. L'eau de près de 40 pour cent des rivières et ruisseaux américains est trop dangereuse pour la pêche, la baignade ou la consommation. « Nos écosystèmes s'effondrent dans tous les bassins fluviaux de l'Ouest, » a déclaré Steve Glazer, du Groupe de travail sur le fleuve Colorado, Club Sierra.

Au Canada, Jamie Linton a documenté une inquiétante histoire d'abus du système de distribution d'eau pour le compte de la Fédération canadienne de la faune.

Parmi les zones humides maintenant perdues, l'on compte 65 pour cent des marais côtiers de l'Atlantique, 70 pour cent des zones humides du Sud de l'Ontario, 71 pour cent des zones humides des Prairies, et 80 pour cent du delta du fleuve Fraser en Colombie-Britannique (Canada). Les pluies acides sont à l'origine d'une baisse de 40 pour cent des espèces de poissons dans certains lacs canadiens. Des barrages ont été construits sur la plupart des principaux réseaux fluviaux, et le débit d'eau déviée est plus important que dans n'importe quel autre pays au monde. Plus d'un siècle d'exploitation minière, forestière et industrielle a touché pratiquement toutes les masses d'eau au Canada, et l'on retrouve des produits chimiques toxiques dans les régions les plus éloignées du Grand Nord.

Le résultat, pour les Grands Lacs de l'Amérique du Nord, le plus grand réseau d'alimentation en eau douce au monde, a été « une perte catastrophique de sa diversité biologique, » selon Linton. Janet Abramovitz, de la *Worldwatch Institute*, ajoute que les Grands Lacs ont perdu les deux tiers de leurs zones humides auparavant considérables, et que moins de trois pour cent de l'eau des rivages des lacs sont propices à la baignade, à la consommation, ou à la vie aquatique.

L'organisation de la Protection de la nature a identifié 100 espèces et 31 communautés écologiques en danger au sein du réseau des Grands Lacs, et note que la moitié d'entre elles n'existent nulle part ailleurs. Il y a 200 ans, chacun des cinq Grands Lacs possédait sa propre communauté aquatique florissante. En 1900, 82 pour cent des prises commerciales étaient des espèces autochtones. En 1966, les espèces autochtones ne comptaient que pour les deux dixièmes de un pour cent (0.2 %) des prises; alors que 99,8 pour cent étaient composés d'espèces exotiques, dont la majorité est extrêmement nuisibles pour les espèces locales.

L'histoire se répète partout dans le monde. Des 33 grandes rivières de l'Angleterre, toutes sauf une souffrent; la profondeur de l'eau dans certaines est inférieure au tiers de la profondeur moyenne normale. La Tamise risque de

s'assécher et, déjà, les gros bateaux doivent restreindre leurs déplacements aux heures de marée haute. Le développement a éliminé 90 pour cent des plaines d'inondation du Rhin en Europe, et la migration des saumons autochtones a pratiquement disparu. Au cours des 25 dernières années, les concentrations en phosphate et nitrate dans le Danube sont devenues respectivement six et quatre fois plus importantes, causant de grands dommages au tourisme et à l'industrie de la pêche de la région.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 80 pour cent des principaux cours d'eau de la Chine sont tellement détériorés que les poissons ne peuvent plus y vivre. La construction du barrage Aswan en Égypte en 1970 a causé une diminution de près des deux-tiers de la pêche commerciale.

L'Institut des ressources mondiales rapporte qu'après la construction du barrage Pak Mun en Thaïlande, les 150 espèces de poissons vivant dans la rivière Mun ont pratiquement disparu. L'introduction d'espèces non autochtones dans le lac Victoria en Afrique a pratiquement détruit les populations d'espèces autochtones, déjà menacées par le déversement de millions de litres d'eaux d'égout brutes et de déchets industriels provenant des villes environnantes au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Les trois-quarts des cours d'eau de la Pologne sont tellement contaminés par les produits chimiques, les eaux d'égout et le ruissellement agricole, que leurs eaux ne sont mêmes pas utilisables pour l'industrie. Près de la moitié des systèmes de traitement des eaux et des égouts de Moscou sont inefficaces ou fonctionnent si mal que, selon le Conseil de sécurité russe, 75 pour cent de l'eau des lacs et rivières de la République est impropre à la consommation.

Le bassin de la mer d'Aral, que se partagent l'Afghanistan, l'Iran et cinq autres pays de l'ancienne Union soviétique, était autrefois le quatrième lac au monde par sa superficie. Des déviations excessives lui ont fait perdre la moitié de sa superficie, et les trois-quarts de son volume, cependant que les zones humides

environnantes ont diminué de 85 pour cent. Qualifiant cette situation de l'une des plus grandes tragédies environnementales de la planète, Postel rapporte que presque toutes les espèces de poissons et de sauvagine ont disparu et que l'industrie de la pêche s'est complètement effondrée. Chaque année, le vent ramasse sur le fond marin de 40 à 150 tonnes d'une mixture salée toxique, qu'il répand sur les terres agricoles environnantes. Des millions de « réfugiés écologiques » ont quitté la région.

Il n'est pas possible d'exagérer la crise de l'eau que connaît aujourd'hui la planète. Nulle solution improvisée ne pourra empêcher l'effondrement de sociétés et d'écosystèmes entiers. Nous devons repenser de fond en comble nos valeurs, nos priorités et nos systèmes politiques; nous devons le faire tout de suite pendant que cela est encore possible. Et pourtant, comme nous le verrons plus loin, des forces sont actuellement à l'œuvre dans le monde qui, si elles ne sont pas remises en question, mèneront inexorablement le monde vers un avenir où l'eau deviendra une denrée rare.

## L'impact de la Mondialisation

### Tout est à Vendre

Le modèle de développement dominant des temps modernes est la mondialisation économique, un système alimenté par la croyance selon laquelle une économie globale unique, dotée de règles universelles établies par les sociétés et les marchés financiers, est inévitable. Pour ceux qui détiennent le pouvoir, c'est la liberté économique, plutôt que la démocratie ou l'intendance écologique, qui est la métaphore définissant la période d'après-Guerre froide. L'aboutissement de cette attitude est une transformation comme le monde n'en a jamais connue dans son histoire. Au cœur de cette transformation se love une offensive générale visant pratiquement toutes les sphères de la vie.

Tout est à vendre, mêmes les domaines de la vie autrefois considérés comme sacrés, tels la santé et l'éducation, la culture et le patrimoine, les codes génétiques et les graines, ainsi que les ressources naturelles comme l'air et l'eau. Ces services et ressources sont de plus en plus contrôlés par une poignée de sociétés transnationales influençant les lois nationales et internationales selon leurs intérêts. L'*Institute for Policy Studies* de Washington rapporte que les 200 plus importantes sociétés sont si grosses que le total de leurs ventes dépasse les économies combinées de 182 pays, et qu'elles ont pratiquement deux fois plus de pouvoir économique que les quatre-cinquièmes les plus pauvres de l'humanité. Des 100 plus grandes économies du monde, 53 sont maintenant des sociétés transnationales.

Une nouvelle force globale planifie maintenant le marché de façon centrale, détruisant la vie et la nature sur son passage. Selon David Korten, auteur et ancien conseiller senior auprès de l'Agence internationale pour le développement (AID), aux États-Unis, « le monde est maintenant dirigé par un casino financier mondial doté de banquiers anonymes et de spéculateurs en fonds de placement qui fonctionnent selon une mentalité grégaire, dans un monde de finance globale.

Chaque jour, ils déplacent deux billions de dollars autour du globe à la recherche de profits rapides et de marges fixées, propulsant les taux d'échange et les marchés boursiers dans des tourbillons sans aucun rapport avec la réalité économique sous-jacente. Ils favorisent ou détruisent nonchalamment les économies des nations, achètent et vendent des sociétés et prennent les politiciens en otage pour servir leurs intérêts. »

### **L'inégalité d'accès**

La caractéristique la plus frappante de la mondialisation économique est l'écart croissant entre riches et pauvres; une sous-classe bien ancrée dans l'économie se développe entre régions et au sein de chaque société, et ce partout dans le monde. Selon le Rapport des Nations Unies sur le développement humain pour l'an 2000, la disparité entre le niveau de revenus des 20 pour cent les plus riches et celui des 20 pour cent les plus pauvres dans la population mondiale est de 150 :1, et a doublé au cours des 30 dernières années. Les 225 individus les plus riches de la planète possèdent à eux tous une richesse équivalente au revenu annuel de la moitié de l'humanité. Les avoirs des trois personnes les plus riches au monde sont supérieures au produit national brut de 48 pays.

Le cinquième de l'humanité le plus riche consomme 86 pour cent de tous les biens et services, alors que le cinquième le plus pauvre en consomme à peine un peu plus d'un pour cent. Les Américains et les Européens dépensent considérablement plus chaque année pour nourrir leurs animaux de compagnie qu'il n'en coûterait pour répondre aux besoins de base en matière de santé et de nutrition de toute la population de la planète. Les Américains dépensent plus en cosmétiques en une année qu'il n'en coûterait pour fournir l'instruction de base au monde entier.

Il n'est donc pas surprenant que la profonde inégalité alimentée par la mondialisation économique, intentionnelle ou non, ait un effet préjudiciable sur l'accès à l'eau - le plus fondamental des droits à la vie - pour les pauvres. D'après

la Commission économique et sociale des Nations Unies sur le développement durable, les trois-quarts de la population qui manque d'eau - c'est-à-dire 26 pour cent de la population mondiale - vivent dans les pays en voie de développement. Selon les projections de la Commission, d'ici 2025 les pays à faible revenu manquant d'eau constitueront 47 pour cent de la population mondiale.

Dans les pays peuplés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, l'augmentation massive des déchets animaux et humains, intensifiée par l'arrivée des fermes industrielles, expose de plus en plus de gens au choléra et à la bactérie E. coli meurtrière par le biais de la pollution de l'eau. La plupart des gouvernements locaux n'ont même pas les moyens d'acheter un minimum de chlore pour traiter l'eau. Et là où les communautés locales avaient l'habitude d'avoir recours aux couches aquifères et aux pompes à bras pour contourner le problème de la pollution de surface, l'infiltration de produits chimiques et de déchets humains dans ces sources a rendu la nappe phréatique dangereuse elle aussi. Dans les villes du Tiers-Monde, il est maintenant courant de rationner l'eau dans les quartiers quelques heures par jour ou quelques jours par semaine.

Selon les Nations Unies, les Européens dépensent chaque année 11 milliards de dollars pour de la crème glacée, soit 2 milliards de plus que la somme jugée nécessaire pour fournir de l'eau potable et des égouts sécuritaires à la population du globe. Plus de cinq millions de personnes, dont la majorité sont des enfants, meurent chaque année de maladies causées par de l'eau de mauvaise qualité. Alors que des milliards de personnes n'ont pas d'eau propre, les résidents de l'Amérique du Nord utilisent 1 300 gallons d'eau par personne par jour.

Mais l'inégalité relative à l'eau existe également au sein des sociétés. En 1994, l'Indonésie a souffert d'une grande sécheresse qui a asséché les puits des résidents. Et pourtant, les terrains de golf de Jakarta, destinés aux touristes, ont continué à recevoir chaque jour 1 000 mètres cubes d'eau par terrain. En 1998, au milieu d'une sécheresse de trois ans qui a asséché les systèmes de distribution

d'eau et réduit les couches aquifères, le gouvernement de Chypre a réduit de moitié l'eau destinée aux fermiers, tout en garantissant aux deux millions de touristes visitant chaque année le pays toute l'eau dont ils avaient besoin. En Corée du Sud, les fermiers du sud de Séoul se sont récemment armés de houes et ont empêché les camions-citernes municipaux de pomper l'eau à l'intention des résidents des villes, de crainte de perdre leurs récoltes.

Anne Platt, du *Worldwatch Institute*, rapporte qu'une famille dont le revenu se situe parmi le cinquième groupe le mieux payé au Pérou, en République dominicaine ou à Ghana, a respectivement trois, six ou douze fois plus de chance d'avoir l'eau courante qu'une famille se trouvant dans le cinquième groupe le moins bien payé. Parce qu'ils n'ont pas accès aux services publics subventionnés, ajoute Madame Platt, les pauvres finissent souvent par payer plus que les riches pour l'eau, puisqu'ils doivent se la procurer illégalement ou auprès de vendeurs privés.

À Lima (Pérou), par exemple, les pauvres peuvent donner jusqu'à 3 \$ à un vendeur privé pour un mètre cube d'eau, qu'ils doivent ensuite aller chercher avec des seaux et qui est souvent contaminée. Les mieux nantis, d'un autre côté, paient 30 sous le mètre cube pour de l'eau courante traitée qui leur est livrée directement dans leur maison. Les bidonvilliens de la colline de Tegucigalpa, capitale du Honduras, paient passablement plus pour de l'eau livrée par camion citerne privé, qu'il ne leur en coûterait s'il payait pour faire installer un tuyau par le gouvernement. À Dhaka (Bangladesh), les *squatters* paient l'eau douze fois plus cher que le tarif local. À Lusaka (Zambie), les familles à faible revenu consacrent en moyenne la moitié de leur revenu à l'achat de l'eau.

La mondialisation économique et le vol de leur eau ont eu un effet particulièrement brutal sur les peuples autochtones. C'est l'étroite relation existant entre les peuples autochtones et l'eau qui les rend particulièrement vulnérables aux projets de grande envergure modifiant les écosystèmes aquatiques. Les énormes projets

hydroélectriques du nord du Québec ont été dévastateurs pour les Premières Nations Cris, ainsi que pour le caribou et la pêche dont ils dépendent.

L'auteur écologique Josh Karliner explique ceci : « Il ne fait pas de doute que le processus de mondialisation écrase les soutiens sociaux et financiers destinés à garantir les droits fondamentaux des pauvres, et prive ces gens de leurs droits, les laissant se défendre tout seul sur un 'marché' où règne une concurrence brutale. Un nombre de plus en plus grand de personnes deviennent victimes de la mondialisation, alors que les forces d'expansion des sociétés s'emparent des terres agricoles, des déserts, des océans et des systèmes de répartition d'eau jusque-là ignorés. Déjà pauvres, mais largement autonomes, les communautés partout dans le monde s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté sociale et écologique, et vivent la dislocation culturelle, à mesure que leurs ressources sont détournées pour satisfaire les exigences apparemment insatiables des sociétés de plus en plus consommatrices du monde. »

Autrefois reconnue comme un droit fondamental de la personne, l'eau est maintenant refusée à une proportion considérable de la famille humaine. La conservation judicieuse de l'eau n'est possible que si nous confrontons d'abord l'inégalité bien réelle dans ce domaine. Et l'on ne pourra remédier à cette inégalité que si les principes de base de la mondialisation économique sont rejetés.

### **L'interdiction de Conserver**

La mondialisation crée des structures économiques et politiques qui rendent impossible une économie écologiquement saine. Par mondialisation économique, on entend l'intégration en un marché unique des économies des différents pays. Les sociétés transnationales exercent des pressions sur les gouvernements nationaux pour qu'il privatisent, dérèglementent, éliminent les 'obstacles' au commerce et à l'investissement, favorisent l'exportation et, de façon générale, abandonnent le contrôle de leur économie afin de créer une économie globale.

Une intégration économique de ce genre provoque une production industrielle débridée qui atteint des sommets nouveaux, intensifiant l'exploitation des ressources naturelles et aggravant les problèmes environnementaux existants. La concurrence accrue force les gouvernements à annuler les protections environnementales afin d'augmenter la compétitivité des producteurs nationaux et d'attirer les investissements étrangers. Les activités économiques qui sont durables d'un point de vue écologique sont punies par les forces déréglementées du marché, ce qui fait qu'une intendance responsable face à l'environnement devient un engagement qui a pour effet de diminuer la capacité concurrentielle.

« La mondialisation crée des structures politiques et économiques dont les tendances en matière de production et de consommation sont destructrices, aussi bien écologiquement que socialement, » de dire Victor Menotti, directeur du Comité sur les conséquences écologiques de la mondialisation, du Forum international sur la mondialisation. « Toutes les activités visent l'exportation qui, pour être concurrentielle à l'échelle mondiale, exige le contrôle centralisé de vastes ressources naturelles, l'accès à des capitaux considérables, et la nécessité d'avoir recours à des mégatechnologies complexes. On a besoin de moins de travailleurs, et les gens en grand nombre se contentent de voir les ressources locales, dont ils étaient autrefois dépositaires, être expédiées ailleurs dans le monde pour satisfaire aux besoins d'autres personnes. »

Cette situation se traduit par un régime en contradiction avec les principes mêmes de l'écologie durable : il enlève le contrôle de la terre aux personnes qui en vivent, il décourage les règlements rigoureux et obligatoires, il pénalise la gestion responsable, et il rend impossible l'établissement d'un prix juste. »

La nature étant de plus en plus traitée comme une marchandise, les gouvernements partout dans le monde détruisent leur législation sur l'environnement ou permettent à l'industrie de se contrôler elle-même. Les nations réduisent les impôts des sociétés et amoindrissent les règlements sur

l'environnement afin de demeurer concurrentiels, ce qui est le mandat premier de la nouvelle économie. Les gouvernements ont par conséquent moins d'argent pour nettoyer les cours d'eau pollués et construire les infrastructures nécessaires pour protéger l'eau et, en même temps, ont moins de contrôle sur la pollution.

La croissance illimitée, qui est le but impératif de la mondialisation, empêche absolument les pays participant de faire de la préservation une priorité. Les pays en voie de développement ont restructuré leurs systèmes économiques afin de rembourser leurs dettes et d'atteindre la prospérité par le biais de l'exportation, détruisant par le fait même leurs écosystèmes naturels et leurs règlements sur l'environnement. La pollution et l'utilisation abusive des voies d'eau internes dans la majorité des pays en voie de développement est l'un des prix à payer pour réaliser l'économie mondiale. Un autre coût de la mondialisation est l'épuisement des couches aquifères et des cours d'eau, afin de fournir à la demande en eau des industries transnationales.

Les technologies perturbatrices, incluant les systèmes de transport massifs nécessaires pour transporter les biens commercés à l'échelle du globe, endommagent également les systèmes de répartition de l'eau. Des routes sont découpées dans les régions sauvages, détruisant l'habitat des rivières, des lacs et des forêts; l'accroissement des biens expédiés partout dans le monde multiplie la quantité de déchets rejetés directement dans les océans et les lacs; et le dragage pour la construction de ports et de voies d'eau détruit l'habitat le long des côtes.

La Chine vient d'entreprendre les travaux d'un projet gargantuesque d'un milliard de dollars visant à dévier l'eau du fleuve Yangtsé vers Beijing. Dix mille travailleurs s'affairent à compléter les segments de tunnel de 420 kilomètres nécessaires pour acheminer l'eau de la section centrale du fleuve, où elle passera à travers une chaîne de montagne, ou un nouveau canal de 1230 kilomètres, pour atteindre des villes assoiffées comme Taiyuan, en route vers la capitale - une perspective que la

*Worldwatch Institute* compare à la déviation du Mississippi pour répondre aux besoins de Washington (D.C.).

Les gouvernements de plusieurs pays de l'Amérique du Sud ont suspendu pour l'instant la création d'un nouveau système monstre pour la distribution de l'eau. Ce projet canaliserait 3 400 kilomètres des fleuves Paraguay et Paraná aux fins industrielles et ouvrirait l'intérieur du continent au commerce mondial. Mais les écologistes ne se réjouissent pas encore; ils savent que des intérêts corporatifs considérables sont en jeu et qu'ils n'abandonneront pas facilement la partie.

« Étant donné les pratiques actuelles des sociétés, de dire l'homme d'affaires et écologiste Paul Hawken, aucune réserve faunique, zone de nature protégée ou culture indigène ne survivra à l'économie mondiale. Nous savons que le système naturel entier de la planète est en train de se désagréger. La terre, l'eau, l'air et la mer, qui étaient autant de systèmes entretenant la vie, ont été transformés en dépôts de déchets. Il n'y a pas de façon polie de dire que le commerce détruit le monde. »

Tout le monde n'est pas aussi pessimiste au sujet de la crise dans le monde. Après tout, ce que certains voient comme un cauchemars écologique pire que tout ce qu'on a jamais vu est considéré par d'autres comme une occasion en or de faire des affaires.

## L'impact de la Mondialisation

### Tout est à Vendre

Le modèle de développement dominant des temps modernes est la mondialisation économique, un système alimenté par la croyance selon laquelle une économie globale unique, dotée de règles universelles établies par les sociétés et les marchés financiers, est inévitable. Pour ceux qui détiennent le pouvoir, c'est la liberté économique, plutôt que la démocratie ou l'intendance écologique, qui est la métaphore définissant la période d'après-Guerre froide. L'aboutissement de cette attitude est une transformation comme le monde n'en a jamais connue dans son histoire. Au cœur de cette transformation se love une offensive générale visant pratiquement toutes les sphères de la vie.

Tout est à vendre, mêmes les domaines de la vie autrefois considérés comme sacrés, tels la santé et l'éducation, la culture et le patrimoine, les codes génétiques et les graines, ainsi que les ressources naturelles comme l'air et l'eau. Ces services et ressources sont de plus en plus contrôlés par une poignée de sociétés transnationales influençant les lois nationales et internationales selon leurs intérêts. L'*Institute for Policy Studies* de Washington rapporte que les 200 plus importantes sociétés sont si grosses que le total de leurs ventes dépasse les économies combinées de 182 pays, et qu'elles ont pratiquement deux fois plus de pouvoir économique que les quatre-cinquièmes les plus pauvres de l'humanité. Des 100 plus grandes économies du monde, 53 sont maintenant des sociétés transnationales.

Une nouvelle force globale planifie maintenant le marché de façon centrale, détruisant la vie et la nature sur son passage. Selon David Korten, auteur et ancien conseiller senior auprès de l'Agence internationale pour le développement (AID), aux États-Unis, « le monde est maintenant dirigé par un casino financier mondial doté de banquiers anonymes et de spéculateurs en fonds de placement

qui fonctionnent selon une mentalité grégaire, dans un monde de finance globale. Chaque jour, ils déplacent deux billions de dollars autour du globe à la recherche de profits rapides et de marges fixées, propulsant les taux d'échange et les marchés boursiers dans des tourbillons sans aucun rapport avec la réalité économique sous-jacente. Ils favorisent ou détruisent nonchalamment les économies des nations, achètent et vendent des sociétés et prennent les politiciens en otage pour servir leurs intérêts. »

### **L'inégalité d'accès**

La caractéristique la plus frappante de la mondialisation économique est l'écart croissant entre riches et pauvres; une sous-classe bien ancrée dans l'économie se développe entre régions et au sein de chaque société, et ce partout dans le monde. Selon le Rapport des Nations Unies sur le développement humain pour l'an 2000, la disparité entre le niveau de revenus des 20 pour cent les plus riches et celui des 20 pour cent les plus pauvres dans la population mondiale est de 150 :1, et a doublé au cours des 30 dernières années. Les 225 individus les plus riches de la planète possèdent à eux tous une richesse équivalente au revenu annuel de la moitié de l'humanité. Les avoirs des trois personnes les plus riches au monde sont supérieures au produit national brut de 48 pays.

Le cinquième de l'humanité le plus riche consomme 86 pour cent de tous les biens et services, alors que le cinquième le plus pauvre en consomme à peine un peu plus d'un pour cent. Les Américains et les Européens dépensent considérablement plus chaque année pour nourrir leurs animaux de compagnie qu'il n'en coûterait pour répondre aux besoins de base en matière de santé et de nutrition de toute la population de la planète. Les Américains dépensent plus en cosmétiques en une année qu'il n'en coûterait pour fournir l'instruction de base au monde entier.

Il n'est donc pas surprenant que la profonde inégalité alimentée par la mondialisation économique, intentionnelle ou non, ait un effet préjudiciable sur

l'accès à l'eau - le plus fondamental des droits à la vie - pour les pauvres. D'après la Commission économique et sociale des Nations Unies sur le développement durable, les trois-quarts de la population qui manque d'eau - c'est-à-dire 26 pour cent de la population mondiale - vivent dans les pays en voie de développement. Selon les projections de la Commission, d'ici 2025 les pays à faible revenu manquant d'eau constitueront 47 pour cent de la population mondiale.

Dans les pays peuplés de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, l'augmentation massive des déchets animaux et humains, intensifiée par l'arrivée des fermes industrielles, expose de plus en plus de gens au choléra et à la bactérie E. coli meurtrière par le biais de la pollution de l'eau. La plupart des gouvernements locaux n'ont même pas les moyens d'acheter un minimum de chlore pour traiter l'eau. Et là où les communautés locales avaient l'habitude d'avoir recours aux couches aquifères et aux pompes à bras pour contourner le problème de la pollution de surface, l'infiltration de produits chimiques et de déchets humains dans ces sources a rendu la nappe phréatique dangereuse elle aussi. Dans les villes du Tiers-Monde, il est maintenant courant de rationner l'eau dans les quartiers quelques heures par jour ou quelques jours par semaine.

Selon les Nations Unies, les Européens dépensent chaque année 11 milliards de dollars pour de la crème glacée, soit 2 milliards de plus que la somme jugée nécessaire pour fournir de l'eau potable et des égouts sécuritaires à la population du globe. Plus de cinq millions de personnes, dont la majorité sont des enfants, meurent chaque année de maladies causées par de l'eau de mauvaise qualité. Alors que des milliards de personnes n'ont pas d'eau propre, les résidents de l'Amérique du Nord utilisent 1 300 gallons d'eau par personne par jour.

Mais l'inégalité relative à l'eau existe également au sein des sociétés. En 1994, l'Indonésie a souffert d'une grande sécheresse qui a asséché les puits des résidents. Et pourtant, les terrains de golf de Jakarta, destinés aux touristes, ont continué à recevoir chaque jour 1 000 mètres cubes d'eau par terrain. En 1998, au

milieu d'une sécheresse de trois ans qui a asséché les systèmes de distribution d'eau et réduit les couches aquifères, le gouvernement de Chypre a réduit de moitié l'eau destinée aux fermiers, tout en garantissant aux deux millions de touristes visitant chaque année le pays toute l'eau dont ils avaient besoin. En Corée du Sud, les fermiers du sud de Séoul se sont récemment armés de houes et ont empêché les camions-citernes municipaux de pomper l'eau à l'intention des résidents des villes, de crainte de perdre leurs récoltes.

Anne Platt, du *Worldwatch Institute*, rapporte qu'une famille dont le revenu se situe parmi le cinquième groupe le mieux payé au Pérou, en République dominicaine ou à Ghana, a respectivement trois, six ou douze fois plus de chance d'avoir l'eau courante qu'une famille se trouvant dans le cinquième groupe le moins bien payé. Parce qu'ils n'ont pas accès aux services publics subventionnés, ajoute Madame Platt, les pauvres finissent souvent par payer plus que les riches pour l'eau, puisqu'ils doivent se la procurer illégalement ou auprès de vendeurs privés.

À Lima (Pérou), par exemple, les pauvres peuvent donner jusqu'à 3 \$ à un vendeur privé pour un mètre cube d'eau, qu'ils doivent ensuite aller chercher avec des seaux et qui est souvent contaminée. Les mieux nantis, d'un autre côté, paient 30 sous le mètre cube pour de l'eau courante traitée qui leur est livrée directement dans leur maison. Les bidonvilliens de la colline de Tegucigalpa, capitale du Honduras, paient passablement plus pour de l'eau livrée par camion citerne privé, qu'il ne leur en coûterait s'il payait pour faire installer un tuyau par le gouvernement. À Dhaka (Bangladesh), les *squatters* paient l'eau douze fois plus cher que le tarif local. À Lusaka (Zambie), les familles à faible revenu consacrent en moyenne la moitié de leur revenu à l'achat de l'eau.

La mondialisation économique et le vol de leur eau ont eu un effet particulièrement brutal sur les peuples autochtones. C'est l'étroite relation existant entre les peuples autochtones et l'eau qui les rend particulièrement vulnérables aux projets de grande envergure modifiant les écosystèmes aquatiques. Les énormes projets

hydroélectriques du nord du Québec ont été dévastateurs pour les Premières Nations Cris, ainsi que pour le caribou et la pêche dont ils dépendent.

L'auteur écologique Josh Karliner explique ceci : « Il ne fait pas de doute que le processus de mondialisation écrase les soutiens sociaux et financiers destinés à garantir les droits fondamentaux des pauvres, et prive ces gens de leurs droits, les laissant se défendre tout seul sur un 'marché' où règne une concurrence brutale. Un nombre de plus en plus grand de personnes deviennent victimes de la mondialisation, alors que les forces d'expansion des sociétés s'emparent des terres agricoles, des déserts, des océans et des systèmes de répartition d'eau jusque-là ignorés. Déjà pauvres, mais largement autonomes, les communautés partout dans le monde s'enfoncent de plus en plus dans la pauvreté sociale et écologique, et vivent la dislocation culturelle, à mesure que leurs ressources sont détournées pour satisfaire les exigences apparemment insatiables des sociétés de plus en plus consommatrices du monde. »

Autrefois reconnue comme un droit fondamental de la personne, l'eau est maintenant refusée à une proportion considérable de la famille humaine. La conservation judicieuse de l'eau n'est possible que si nous confrontons d'abord l'inégalité bien réelle dans ce domaine. Et l'on ne pourra remédier à cette inégalité que si les principes de base de la mondialisation économique sont rejetés.

### **L'interdiction de Conserver**

La mondialisation crée des structures économiques et politiques qui rendent impossible une économie écologiquement saine. Par mondialisation économique, on entend l'intégration en un marché unique des économies des différents pays. Les sociétés transnationales exercent des pressions sur les gouvernements nationaux pour qu'il privatisent, dérèglementent, éliminent les 'obstacles' au commerce et à l'investissement, favorisent l'exportation et, de façon générale, abandonnent le contrôle de leur économie afin de créer une économie globale.

Une intégration économique de ce genre provoque une production industrielle débridée qui atteint des sommets nouveaux, intensifiant l'exploitation des ressources naturelles et aggravant les problèmes environnementaux existants. La concurrence accrue force les gouvernements à annuler les protections environnementales afin d'augmenter la compétitivité des producteurs nationaux et d'attirer les investissements étrangers. Les activités économiques qui sont durables d'un point de vue écologique sont punies par les forces déréglementées du marché, ce qui fait qu'une intendance responsable face à l'environnement devient un engagement qui a pour effet de diminuer la capacité concurrentielle.

« La mondialisation crée des structures politiques et économiques dont les tendances en matière de production et de consommation sont destructrices, aussi bien écologiquement que socialement, » de dire Victor Menotti, directeur du Comité sur les conséquences écologiques de la mondialisation, du Forum international sur la mondialisation. « Toutes les activités visent l'exportation qui, pour être concurrentielle à l'échelle mondiale, exige le contrôle centralisé de vastes ressources naturelles, l'accès à des capitaux considérables, et la nécessité d'avoir recours à des mégatechnologies complexes. On a besoin de moins de travailleurs, et les gens en grand nombre se contentent de voir les ressources locales, dont ils étaient autrefois dépositaires, être expédiées ailleurs dans le monde pour satisfaire aux besoins d'autres personnes. »

Cette situation se traduit par un régime en contradiction avec les principes mêmes de l'écologie durable : il enlève le contrôle de la terre aux personnes qui en vivent, il décourage les règlements rigoureux et obligatoires, il pénalise la gestion responsable, et il rend impossible l'établissement d'un prix juste. »

La nature étant de plus en plus traitée comme une marchandise, les gouvernements partout dans le monde détruisent leur législation sur l'environnement ou permettent à l'industrie de se contrôler elle-même. Les nations réduisent les impôts des sociétés et amoindrissent les règlements sur

l'environnement afin de demeurer concurrentiels, ce qui est le mandat premier de la nouvelle économie. Les gouvernements ont par conséquent moins d'argent pour nettoyer les cours d'eau pollués et construire les infrastructures nécessaires pour protéger l'eau et, en même temps, ont moins de contrôle sur la pollution.

La croissance illimitée, qui est le but impératif de la mondialisation, empêche absolument les pays participant de faire de la préservation une priorité. Les pays en voie de développement ont restructuré leurs systèmes économiques afin de rembourser leurs dettes et d'atteindre la prospérité par le biais de l'exportation, détruisant par le fait même leurs écosystèmes naturels et leurs règlements sur l'environnement. La pollution et l'utilisation abusive des voies d'eau internes dans la majorité des pays en voie de développement est l'un des prix à payer pour réaliser l'économie mondiale. Un autre coût de la mondialisation est l'épuisement des couches aquifères et des cours d'eau, afin de fournir à la demande en eau des industries transnationales.

Les technologies perturbatrices, incluant les systèmes de transport massifs nécessaires pour transporter les biens commercés à l'échelle du globe, endommagent également les systèmes de répartition de l'eau. Des routes sont découpées dans les régions sauvages, détruisant l'habitat des rivières, des lacs et des forêts; l'accroissement des biens expédiés partout dans le monde multiplie la quantité de déchets rejetés directement dans les océans et les lacs; et le dragage pour la construction de ports et de voies d'eau détruit l'habitat le long des côtes.

La Chine vient d'entreprendre les travaux d'un projet gargantuesque d'un milliard de dollars visant à dévier l'eau du fleuve Yangtsé vers Beijing. Dix mille travailleurs s'affairent à compléter les segments de tunnel de 420 kilomètres nécessaires pour acheminer l'eau de la section centrale du fleuve, où elle passera à travers une chaîne de montagne, ou un nouveau canal de 1230 kilomètres, pour atteindre des villes assoiffées comme Taiyuan, en route vers la capitale - une perspective que la

*Worldwatch Institute* compare à la déviation du Mississippi pour répondre aux besoins de Washington (D.C.).

Les gouvernements de plusieurs pays de l'Amérique du Sud ont suspendu pour l'instant la création d'un nouveau système monstre pour la distribution de l'eau. Ce projet canaliserait 3 400 kilomètres des fleuves Paraguay et Paraná aux fins industrielles et ouvrirait l'intérieur du continent au commerce mondial. Mais les écologistes ne se réjouissent pas encore; ils savent que des intérêts corporatifs considérables sont en jeu et qu'ils n'abandonneront pas facilement la partie.

« Étant donné les pratiques actuelles des sociétés, de dire l'homme d'affaires et écologiste Paul Hawken, aucune réserve faunique, zone de nature protégée ou culture indigène ne survivra à l'économie mondiale. Nous savons que le système naturel entier de la planète est en train de se désagréger. La terre, l'eau, l'air et la mer, qui étaient autant de systèmes entretenant la vie, ont été transformés en dépôts de déchets. Il n'y a pas de façon polie de dire que le commerce détruit le monde. »

Tout le monde n'est pas aussi pessimiste au sujet de la crise dans le monde. Après tout, ce que certains voient comme un cauchemars écologique pire que tout ce qu'on a jamais vu est considéré par d'autres comme une occasion en or de faire des affaires.

## Les Boucaniers d'eau Douce

### « Eau à Vendre »

Précisément au moment où les gouvernements abandonnent leurs responsabilités en matière de réglementation, les sociétés transnationales géantes dans les secteurs de l'eau, de la nourriture, de l'énergie et du transport s'apprêtent à profiter du manque d'eau dans le monde, et s'approprient le contrôle de l'eau par le biais de la possession des barrages et des voies d'eau; le développement de nouvelles technologies, tels le dessalement et la purification de l'eau; le contrôle de la nouvelle industrie d'embouteillage de l'eau; la privatisation des services d'eau municipaux et régionaux, y compris les égouts et la livraison de l'eau; la construction d'infrastructures hydrauliques; et l'exportation de l'eau.

« L'eau est la dernière frontière en matière d'infrastructure pour les investisseurs privés, » déclare Johan Bastin de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Tragiquement, l'eau est également la dernière frontière de la nature et du patrimoine naturel.

Le *Globe and Mail* canadien déclare que la privatisation de l'eau pourrait bien être la méga-industrie nationale de la prochaine décennie, avec un potentiel d'investissement de l'ordre de dizaines de milliards de dollars. « L'eau est rapidement en voie de devenir une industrie privée mondialisée. » Selon l'édition du magazine *Fortune* du mois de mai 2000, dans un monde qui cherche à échapper aux caprices des valeurs boursières des technologies, l'eau est le meilleur secteur d'investissement du siècle. La Banque mondiale évalue à près d'un billion de dollars la valeur actuelle du marché de l'eau; toutefois, étant donné qu'à peine 5 pour cent de la population mondiale achète actuellement son eau des sociétés, les bénéfices potentiels sont sans limites.

Le monde de l'eau privatisée est très lourdement tributaire de deux transnationales françaises. Suez Lyonnaise des Eaux (qui a construit le canal de

Suez et comptait en 1999 des profits de 1,5 milliard de dollars pour des ventes de 32 milliards de dollars) et Vivendi SA sont considérées comme la *General Motors* et la *Ford Motor Company* du monde de l'eau. Toutes deux sont cotées parmi les 100 plus importantes sociétés au monde d'après *Global Fortune 500*.

Conjointement, elles possèdent, ou contrôlent, les compagnies d'eau dans plus de 120 pays, sur cinq continents, et distribuent de l'eau à près de 100 millions de personnes dans le monde.

Suez - dont le PDG, Gérard Mestrallet, a dit qu'il s'inspirerait d'une page de l'histoire de son pays et développerait au sein de sa compagnie la philosophie de la « conquête », à mesure que Suez ouvre de nouveaux marchés partout dans le monde - n'est pas une simple compagnie d'eau. Selon *Fortune*, « c'est une nouvelle invention... un service diversifié qui offre aux villes toute une gamme de services d'infrastructure, allant de l'eau aux égouts, en passant par la cueillette des ordures, le câble, et l'électricité. » La compagnie, qui projette une expansion annuelle de son commerce d'eau de 10 pour cent, vient de signer son premier gros contrat avec la Chine, ce qui, selon Mestrallet, « sera un marché de premier ordre au début du siècle prochain. »

Suez et Vivendi visent toutes deux le lucratif marché américain, que l'on estime le plus riche au monde, avec des revenus de 90 milliards. De nouvelles lois américaines ont ouvert la voie à une plus grande participation du secteur privé dans le commerce de la livraison et du traitement de l'eau aux États-Unis. Jusqu'ici, ce secteur était pratiquement exclusivement contrôlé par de petits exploitants du secteur publics. Les deux grandes compagnies françaises sont maintenant prêtes à promouvoir la privatisation massive du marché de l'eau américain. En 1999, Suez a versé 1 milliard de dollars à la *United Water Resources* et acheté deux grands fabricants de produits chimiques utilisés dans le traitement des eaux, Nalco et Calgon, pour la somme de 4,5 milliards de dollars. La même année, Vivendi a fait l'acquisition de la *U.S. Filter Corp.* pour plus de 6 milliards de dollars comptant, donnant à la nouvelle compagnie des revenus

projetés de l'ordre de 12 milliards de dollars en ventes annuelles. Vivendi possède également 42 pour cent des parts de la *Air and Water Technologies*.

Une autre compagnie française, SAUR, appartenant à la compagnie de construction Bouygues, commence à devenir visible dans un certain nombre de pays. La société transnationale espagnole *Aguas de Barcelona* est active en Amérique latine, et les compagnies *Thames Water* et *Biwater* de Grande-Bretagne font l'acquisition de concessions d'eau en Asie et en Afrique du Sud. *United Utilities* de la Grande-Bretagne a joint ses forces avec une compagnie de construction américaine géante, *Bechtel*, afin de promouvoir des projets de privatisation dans les Amériques du Nord et du Sud.

Récemment, un certain nombre de compagnies géantes du pipeline, de l'énergie et de l'électricité ont pénétré le marché de l'eau, promettant d'énormes profits boursiers à partir de ce qu'ils appellent les « convergences » - c'est-à-dire là où une compagnie unique offrirait dans un but lucratif des services de gaz naturel, d'eau et d'électricité à des millions de clients. La *General Electric* a joint ses forces à la Banque mondiale et au spéculateur en investissement George Soros, afin d'investir des milliards de dollars dans un « fonds global pour le pouvoir » visant à privatiser l'énergie et l'eau autour du monde, nous dit le *Guardian Weekly*.

Le géant américain de l'énergie, Enron, après avoir fait l'acquisition de *Wessex Water PLC* de Grande-Bretagne, vise maintenant l'obtention de super contrats en concurrence avec les joueurs de longue date pour les services d'eau nouvellement privatisés en Bulgarie, à Rio de Janeiro, à Berlin et au Panama, sous le chapeau de sa nouvelle division de l'eau, *Azurix*. Le *RWE Group*, le plus gros producteur d'électricité en Allemagne, émerge également comme un joueur important dans les services d'eau et d'eau résiduaire.

## Des Antécédants Qui Laissent à Désirer

La privatisation des services d'eau municipaux partout dans le monde a laissé des traces terribles. Depuis que les services d'eau ont été privatisés en France, les tarifs payés par les clients ont augmenté de 150 pour cent. Le gouvernement français rapporte également que l'eau potable servie à plus de 5 millions de personnes après la privatisation était contaminée. Depuis plusieurs années déjà, les magistrats français enquêtent sur des allégations de corruption portées contre les dirigeants de deux principales compagnies d'eau françaises, qui ont été trouvés coupables à trois reprises d'avoir versé des pots-de-vin pour obtenir des contrats d'eau en France.

L'Internationale des services publics rapporte qu'en Angleterre, entre 1989 (année de la privatisation) et 1995, il y a eu une augmentation de 106 pour cent du coût chargé aux clients, alors que les profits des compagnies augmentaient de 692 pour cent. Le salaire du directeur le mieux payé de la *North West Water*, par exemple, a augmenté de 708 pour cent. Suite à ces augmentations de prix, le nombre de clients qui ont vu leur service discontinué a augmenté de 50 pour cent depuis la privatisation. Les sociétés d'eau britanniques ont été parmi les pires contrevenants aux lois sur l'environnement dans le Royaume-Uni. Entre 1989 et 1997, *Anglian*, *Severn Trent*, *Northumbrian*, *Wessex* (une filiale d'Enron) et *Yorkshire* ont été poursuivis et reconnus coupables 128 fois.

De plus, la privatisation est presque toujours accompagnée de mises à pied. En Grande-Bretagne, les compagnies privées ont mis à pied près de 25 pour cent de la main-d'œuvre, soit environ 100 000 travailleurs, lorsqu'ils ont fait l'acquisition des droits du système d'eau. En décembre 1999, lorsque le gouvernement leur a ordonné de réduire leurs prix, ils ont annoncé des milliers de mises à pied additionnelles, même s'ils jouissaient de marges de profits importantes. En Europe centrale, les compagnies d'eau privées ont réduit de 30 pour cent la main-d'œuvre dans sept villes (dont ils avaient acquis les droits) en quelques années à peine. À

Sydney (Australie), après la privatisation de l'Office des eaux, des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi et les prix payés par les consommateurs ont presque doublé en quatre ans.

Lorsque l'eau est privatisée, le public perd souvent le droit d'accès à l'information concernant la qualité de l'eau et les normes qui s'y rapportent. Un scandale a éclaté lorsque l'on a découvert, à l'été de 1998, que Sydney, source d'approvisionnement en eau pour l'Australie, maintenant contrôlée par Suez Lyonnaise des Eaux, contenait des niveaux élevés des parasites giardia et cryptosporidium, et que le public n'avait pas été informé du problème dès son apparition.

En Ontario (Canada), le gouvernement a adopté ce qu'il appelle une « révolution du bon sens ». Cette « révolution » se caractérise principalement par des coupures importantes dans le budget de l'environnement, la privatisation des laboratoires de vérification de l'eau, la déréglementation de l'infrastructure de protection de l'eau, et des mises à pied massives d'experts formés dans la vérification de la qualité de l'eau. En fait, en 1999, juste après qu'une étude du gouvernement fédéral canadien ait révélé que le tiers des puits des régions rurales de l'Ontario étaient contaminés par la bactérie E. coli, le gouvernement ontarien laissa tomber la détection de la bactérie de son Programme de surveillance de l'eau potable et, un an plus tard, mit fin au programme lui-même.

Les résultats furent catastrophiques. Des épidémies causées par la bactérie éclatèrent dans un certain nombre de communautés, provoquant la panique dans la région rurale de l'Ontario. En juin 2000, au moins sept personnes, dont un bébé, sont morts après avoir bu de l'eau dans le petit village de Walkerton. Le village avait fait affaire avec une branche d'un laboratoire privé du Tennessee. Ce laboratoire, *A&L Laboratories*, découvrit la présence d'E. coli dans l'eau, mais n'en informa pas les autorités provinciales, une option rendue possible en vertu des nouvelles règles de « bon sens ». Un représentant du laboratoire déclara que les

résultats des tests constituaient une « propriété intellectuelle confidentielle » et, par conséquent, appartenaient exclusivement au « lient » - les fonctionnaires de Walkerton qui n'ont pas la formation nécessaire pour savoir quoi faire avec les résultats des tests.

## **La Banque Mondiale en Tête**

La situation dans le monde en voie de développement est encore pire là où les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international font la promotion de la privatisation de l'eau. Comme l'explique l'Internationale des services publics, ces institutions déforment les choix disponibles par le biais de leurs politiques; parmi ces dernières, mentionnons la privatisation de l'eau comme condition des prêts et remises de dette, le financement des sociétés transnationales de l'eau de préférence aux entreprises publiques efficaces, et la vente de services d'eau afin de réduire la dette nationale.

Les projets de privatisation de l'eau financés par la Banque mondiale font la promotion des monopoles et protègent une épidémie de corruption et de pots-de-vin, et sont souvent négociés dans le plus grand secret. Les accords sont considérés comme une « propriété intellectuelle » et le public ne peut pas en prendre connaissance. La collusion avec des dictateurs comme Suharto d'Indonésie est par trop fréquente. La Banque fournit souvent la plus grosse part de l'investissement, alors que la compagnie concernée empoche les bénéfices. Suez a promis d'investir un milliard de dollars pour privatiser le système d'eau de Buenos Aires, mais n'a fourni que 30 millions de dollars; le reste a été fourni par un organisme de la Banque mondiale.

Lorsque l'eau est privatisée, les prix sont fixés sur le libre-marché. Selon le directeur Daring de la Suez, « nous sommes ici pour faire de l'argent. Tôt ou tard la compagnie qui investit récupère son investissement, ce qui signifie que le client doit payer de sa poche. » Grâce à un raisonnement comme celui-là, des millions de pauvres du Tiers-Monde ont vu leur service interrompu. Étant donné que les

compagnies sont motivées par les bénéfices, et non par le désir de servir le public, rien ne les incite à fournir de l'eau aux pauvres.

En Inde, certains foyers consacrent le quart de leur revenu à l'eau. Le système d'eau à Manila (Philippines) a été divisé en deux zones par la Banque mondiale en 1997, chacune sous l'emprise d'un consortium différent. L'un d'eux comprenait Bechtel, et l'autre, Suez Lyonnaise des Eaux. À peine quelques mois plus tard, ils ont augmenté considérablement leurs tarifs, contrairement à leurs déclarations publiques, afin de compenser pour les revenus perdus à cause de la crise cambiaire régionale. Un an plus tard, Biwater augmentait le coût de l'eau à Subic Bay (Philippines) de 400 pour cent.

Des militants syndicaux de l'Afrique du Sud ont été menacés de poursuites judiciaires par la société transnationale britannique, Biwater, pour avoir critiqué la compagnie sur l'Internet. Les militants ont accusé la compagnie de mauvaise gestion de l'eau et d'avoir participé au scandale britannique d'armes échangées contre de l'aide dans les années 80, un fait pourtant documenté par le Comité des affaires étrangères de la chambre des communes britannique. Le syndicat des travailleurs municipaux de l'Afrique du Sud a précisé que Biwater tentait de calmer la critique chez le public dans l'espoir de décrocher le premier contrat d'eau privé dans l'histoire de l'Afrique du Sud.

La position adoptée par le syndicat est ferme : « La privatisation de l'eau est une question de grande importance qui doit faire l'objet d'un débat public. Des vies humaines dépendent de la distribution équitable des ressources en eau; le public doit avoir son mot à dire lorsqu'il s'agit de décider si une société transnationale étrangère dont l'intérêt principal est la maximisation des profits, devrait contrôler ces ressources vitales... L'eau est une ressource rare essentielle à la vie et doit par conséquent demeurer entre les mains des communautés, et être livrée par le biais du secteur public. L'eau ne doit pas servir à faire des profits, mais à répondre aux besoins. »

La privatisation de l'eau n'est pas une bonne chose, pour bien des raisons. D'une part, la privatisation fait en sorte que les décisions concernant la répartition de l'eau sont basées presque exclusivement sur des considérations commerciales. Les actionnaires des sociétés recherchent le maximum de profits, et non pas la durabilité ou le même accès pour tous. La privatisation se traduit par une gestion des ressources fondée sur les principes de la rareté et de la maximisation des profits, plutôt que sur la durabilité. Les sociétés dépendent d'une consommation de plus en plus grande pour faire des profits et sont donc davantage enclins à investir dans le dessalement, la déviation ou l'exportation de l'eau, plutôt que dans la conservation.

Qui plus est, la tendance mondiale à transformer en marchandise ce qui était un service public diminue la participation des citoyens aux prises de décisions concernant la gestion de l'eau. Les projets d'eau privés dont la Banque mondiale se fait le courtier, par exemple, ont des obligations d'information minimales. Un directeur général d'une société d'eau déclarait, lors du Forum mondial de l'eau en mars 2000 (La Hayes), qu'aussi longtemps que l'eau sortait du robinet, le public n'avait pas le droit de savoir comment elle y parvenait. La concentration du pouvoir entre les mains d'une seule société, et l'incapacité des gouvernements de reprendre en main la gestion des services d'eau, permet aux sociétés d'imposer leurs intérêts aux gouvernements, réduisant d'autant le pouvoir démocratique des citoyens.

Les tenants de la privatisation soutiennent qu'ils recherchent des partenariats entre le privé et le public, et assurent les gouvernements qu'ils pourront quand même adopter des règlements. Toutefois, étant donné que la livraison des services d'eau en soi ne rapporte pas suffisamment, les sociétés d'eau cherchent de plus en plus à obtenir le contrôle exclusif des services d'eau, en faisant l'acquisition des infrastructures et des concessions d'eau. La boucle se referme, qui empêchera la participation du public, et se créent d'énormes monopoles contre lesquels les fournisseurs locaux ne peuvent pas entrer en compétition.

En appuyant le financement de méga-projets, la Banque mondiale et d'autres donnent la préférence aux projets d'infrastructure à usages multiples qui favorisent les plus grandes d'entre les sociétés, ouvrant la voie aux monopoles. Et pour aggraver le tout, la Banque mondiale finance ces sociétés géantes à même les fonds publics, et court les risques, cependant que les sociétés recueillent les bénéfices. De plus, il arrive souvent que les gouvernements, représentant supposément le peuple, soient tenus de garantir des profits aux actionnaires. Le Chili a garanti à la Suez Lyonnaise des Eaux une marge de profit de 33 pour cent; c'était là une condition imposée par la Banque mondiale - peu importe le rendement.

Mais ce qui est le plus inquiétant, c'est que l'étroite alliance entre les gouvernements, la Banque mondiale et les sociétés d'eau donne à ces sociétés une trop grande influence sur les politiques gouvernementales, leur permettant de les modifier dans leur propre intérêt, comme par exemple la déréglementation et le libre-échange, ainsi qu'un accès préférentiel aux contrats d'eau à venir. Le but avoué du prêt accordé par la Banque mondiale à Budapest était d'« apaiser la résistance politique devant la participation du secteur privé. » Dans les Philippines, les sociétés d'eau peuvent en appeler des décisions et actions du gouvernement contre l'une d'elles auprès d'un groupe d'arbitrage international nommé par la Chambre de commerce internationale.

De tels contrats soutenus par la Banque mondiale sont allés tellement loin, qu'ils contiennent maintenant une forme d'« assurance démocratique ». Un contrat passé récemment entre Azurix et le gouvernement argentin garantit un versement en espèces pour « expropriation » advenant le cas où un futur gouvernement changerait d'idée et voudrait reprendre le contrôle des services d'eau.

### **La Guerre de L'eau**

En 1998, la Banque mondiale a refusé de garantir un prêt de 25 millions de dollars destiné à refinancer les services d'eau à Cochabamba (Bolivie) à moins que le

gouvernement ne vende le système d'eau public au secteur privé et ne passe les coûts aux consommateurs. Une seule offre a été étudiée, et la compagnie a été transférée à *Aguas del Tunari*, filiale d'un conglomérat dirigé par Bechtel, la société d'ingénierie géante de San Francisco, ainsi que plusieurs autres entreprises de construction.

En décembre 1999, la société d'eau privée annonçait qu'elle doublait ses prix. Pour la plupart des Boliviens, cela signifiait que l'eau coûterait désormais davantage que la nourriture; et pour ceux qui étaient employés au salaire minimum ou qui étaient sans emploi, la facture d'eau absorbait soudainement près de la moitié du budget mensuel. Et comme si cela n'était pas assez, le gouvernement bolivien, sous la pression de la Banque mondiale, accordait le monopole absolu aux détenteurs de concessions d'eau privées, annonçant qu'il appuyait l'établissement du prix à partir du coût complet, relativement au dollar américain, et déclarait qu'aucun prêt de la Banque mondiale ne servirait à subventionner les services d'eau pour les pauvres. Toute l'eau, même celle des puits communautaires, était protégée et l'on ne pouvait y avoir accès qu'avec un permis, et même les paysans et les petits fermiers devaient acheter le droit de recueillir l'eau de pluie sur leur propriété.

La liquidation des entreprises publiques, tels les transports, les services d'électricité et l'éducation, aux mains des sociétés étrangères a fait l'objet d'un débat économique très vif en Bolivie. Mais ceci était différent; des sondages ont montré que 90 pour cent du public voulait que Bechtel sorte du pays. Le débat est devenu protestation, donnant naissance à l'une des premières « guerres de l'eau ».

Sous la direction d'Oscar Olivera, un ancien machiniste devenu militant syndical, un mouvement rassemblant une grande variété de personnes, travailleurs, paysans, fermiers et autres, créa *La Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida* - qu'on appelle *La coordinadora* en bref - afin de « déprivatiser » le système

d'eau local. Des centaines de milliers de Boliviens ont marché sur Cochabamba dans une bataille décisive avec le gouvernement, et une grève générale incluant les transports a paralysé la ville. La police a réagit par la violence et les arrestations et, au début d'avril, le gouvernement a imposé la loi martiale. Les militants ont été arrêtés durant la nuit, les stations de radio et de télévision ont été fermées en pleine émission. un adolescent de 17 ans, Victor Hugo Danza, a été tué d'une balle en plein visage.

Et enfin, le 10 avril 2000, les directeurs d'*Agua del Tunari* et de Bechtel, ont abandonné la Bolivie, emportant avec eux leurs principaux dossiers personnels, documents et ordinateurs, laissant derrière une compagnie en faillite grevée de dettes importantes. Sous la pression de la population, le gouvernement a abrogé la détestée loi sur la privatisation de l'eau. Contrarié par l'échec de son projet, le gouvernement local a remis la gestion des services d'eau locaux, SEMAPA, aux protestataires et à *La Coordinadora*, avec les dettes et tout.

Le peuple accepta le défi, élut un nouveau conseil d'administration à la tête de la société d'eau et mit au point un nouveau mandat fondé sur un ensemble de principes solides. La société devait être efficace, sans corruption, équitable envers les travailleurs, guidée par un engagement envers la justice sociale (donner en priorité de l'eau à ceux qui n'en ont pas), et devait servir de catalyseur pour promouvoir et organiser davantage la participation du peuple.

Le premier geste de la nouvelle société fut de mettre en œuvre un énorme réservoir d'eau dans les quartiers les plus pauvres du sud, établissant des connexions avec 400 communautés qu'avait abandonnées la société précédente. Puis la société établit une présence active dans les quartiers, prenant le temps d'écouter les gens et de collaborer avec eux pour régler les problèmes. À l'été 2000, *La Coordinadora* organisait ses premières audiences publiques sur la SEMAPA, lançant ainsi un processus public visant à établir par consensus une

large définition de la direction que devait prendre la compagnie, et à recevoir des propositions en provenance de la société civile.

La compagnie s'opposa également fortement à ce que Bechtel reçoive quelque compensation que ce soit pour ses « pertes ». Bechtel poursuit actuellement le gouvernement de Bolivie pour près de 40 millions de dollars US, auprès du Tribunal international de la Banque mondiale pour le règlement des différends. Elle soutient que ses droits en matière d'« expropriation » ont été violés, en vertu d'un Traité bilatéral sur les investissements signé par la Bolivie et la Hollande en 1992. Bechtel, une société américaine, doit avoir senti que tout n'allait pas comme sur des roulettes en Bolivie; vers la fin de 1999, elle a déménagé sa société de portefeuille pour Tunari des îles Cayman à la Hollande, se mettant ainsi à même de poursuivre le pays le plus pauvre en Amérique du Sud.

Bien que le gouvernement de la Bolivie ait déclaré officiellement qu'il allait lutter contre cette poursuite, certaines personnes au sein du gouvernement croient qu'il serait préférable de donner à Bechtel la compensation réclamée, pour démontrer que la Bolivie est prête pour la mondialisation économique et sera un « bon » joueur mondial au sein de l'OMC. Des inquiétudes existent à l'effet que le gouvernement de la Bolivie négocie actuellement dans le secret avec Bechtel afin d'en venir à un règlement à l'amiable.

Dans les premiers mois de 2001, de troublants incidents de surveillance, d'infiltration, de harcèlement et d'agression physique contre des membres de *La Coordinadora* ont été rapportés. Tout le monde sait que *La Coordinadora* et SEMPAPA ont des ennemis puissants à tous les échelons de pouvoir en Bolivie et au sein de divers gouvernements. Si les citoyens ne parvenaient pas à faire fonctionner leur propre société d'eau, un tel échec pourrait servir d'avertissement à d'autres dans le monde qui résistent à la privatisation de l'eau et au pouvoir de la Banque mondiale.

## Les Grands Consommateurs d'eau

Des conflits d'eau semblables surviennent dans l'industrie de l'informatique, où les grosses sociétés s'approprient une proportion inéquitable des sources locale d'eau. Les fabricants d'ordinateurs utilisent des quantités considérables d'eau fraîche désionisée pour produire leurs biens et sont toujours à la recherche de nouvelles sources. Cette recherche oppose de plus en plus souvent les géants de la haute technologie aux peuples marginalisés économiquement et socialement, dans la lutte pour les sources d'eau locales.

L'industrie de l'électronique est l'une de celles qui connaissent la plus rapide expansion dans le monde, aux dires de la *Silicon Valley toxics Coalition*. Des géants, tels IBM, AT&T, Intel, NEC, Fujitsu, Siemens, Phillips, Sumitomo, Honeywell et Samsung affichent des ventes nettes supérieures au produit intérieur brut de plusieurs pays. Perçue tout d'abord comme une industrie « propre », la haute technologie a laissé en peu de temps une pollution considérable dans son sillage. Silicon Valley compte plus de sites toxiques bénéficiant du *Superfund* de l'EPA que toute autre région des États-Unis, et plus de 150 sites où la nappe phréatique est contaminée, dans nombre de cas à cause des industries de haute technologie. Près de 30 pour cent de l'eau souterraine et de l'eau environnant Phoenix (Arizona) est contaminée; dans plus de la moitié des cas, cela est attribuable au secteur de la haute technologie.

Il existe présentement environ 900 usines de semi-conducteurs, ou installations de fabrication préparant des plaquettes électroniques partout dans le monde. Cent quarante autres installations sont actuellement en construction. Ces installations utilisent des quantités stupéfiantes d'eau. Par exemple, Intel Fab, situé dans le haut désert près d'Albuquerque (Nouveau-Mexique) a la permission d'utiliser près de 6 millions de gallons (18 millions de litres) d'eau par jour, soit suffisamment d'eau pour approvisionner une petite ville.

À ce rythme (y compris les nouvelles installations en construction), l'industrie utilisera plus de 500 milliards de gallons (1,500 milliards de litres) d'eau et produira plus de 100 milliards de gallons (300 milliards de litres) d'eau usée par jour. La plupart des nouvelles construction sont situées dans les déserts ou dans les pays où l'eau est rare mais, comme le disent les militants locaux, « l'eau coule vers le haut, là où se trouve l'argent. »

La question à se poser est la suivante : d'où proviendra toute cette eau? Le *Southwest Network for Economic Justice* (réseau du Sud-Ouest pour la justice économique) et la *Campaign for Responsible Technology* (campagne pour une technologie responsable) expliquent : « Dans un domaine où les ressources sont tellement limitées, une bataille éclate entre ceux qui ont traditionnellement jouit de ces ressources, et les nouveaux venus qui convoitent ces mêmes ressources. »

Les compagnies de haute technologie s'engagent dans des mécanismes visant à capturer les droits à l'eau traditionnels : *la tarification de l'eau*, en vertu de laquelle l'industrie exerce des pressions sur les gouvernements pour obtenir des subventions et contourner l'équipement des services d'eau de la ville afin de pomper l'eau directement, payant de ce fait beaucoup moins que les consommateurs résidentiels; *l'extraction de l'eau*, où les sociétés obtiennent le droit d'épuiser les aquifères tout en causant une hausse des coûts d'accès pour les petits utilisateurs, telles les fermes familiales; *l'eau des élevages*, où l'industrie achète les droits d'eau des ranches et des fermes; et *la décharge de l'eau*, où une industrie contamine les sources d'eau d'une localité et refile ensuite la facture à la communauté.

En dépit de la demande croissante de l'industrie, les programmes de conservation ciblant les citoyens ne s'appliquent pas à l'industrie. « Cependant que certains résidents ont arraché leur gazon l'an dernier [1996] pour économiser l'eau, » de dire l'*Albuquerque Tribune* à propos d'un projet de conservation de la ville, « elle a coulé encore plus abondamment dans les robinets de l'industrie. » Les résidents

devaient réduire de 30 pour cent leur utilisation de l'eau; pendant ce temps, Intel Corporation, une compagnie de logiciels, avait le droit d'augmenter la sienne d'autant. De plus, Intel paie l'eau quatre fois moins cher que les résidents de la ville. Toutefois, la tendance la plus troublante est sans doute la destruction délibérée de la traditionnelle *acequia* - le système collectif de distribution de l'eau pour l'agriculture - afin de nourrir l'appétit vorace des géants de la haute technologie.

En vertu du nouveau système commercial, l'eau est séparée de la terre à laquelle elle appartient et transportée sur de grandes distances; ce qui est tout à fait contraire à la façon traditionnelle de faire des autochtones. Selon John Carangelo, un *mayordomo de La Joya Acequia Association*, « au Nouveau-Mexique, où l'approvisionnement limité en eau est déjà pleinement utilisé, l'emplacement d'une industrie de haute technologie dépend de l'achat des droits d'eau existants. Leurs grands besoins en eau et leurs vastes ressources financières font de l'eau un produit commercial de grande valeur. » Il prévient que le commerce de l'eau pourrait bien vider les campagnes américaines.

De toute évidence, les ressources locales ne peuvent pas satisfaire à la demande industrielle, étant donné l'épuisement des aquifères qui est déjà une réalité dans de nombreuses régions où la haute technologie s'est installée. Les sociétés commencent à chercher plus loin, dans leur propre pays ou à l'étranger, pour trouver de nouvelles sources d'eau; le commerce mondial de l'eau est une nouvelle source possible. Étant donné la croissance rapide des compagnies de haute technologie dans le monde en développement, particulièrement la Chine, il est tout à fait possible que l'on négocie actuellement l'exportation de l'eau en grande quantité afin de désaltérer l'immense soif de l'industrie mondiale de la technologie.

## Le Commerce Mondial de Leau

### Projets de Tuyaux

Les boucaniers d'eau douce visent également l'exportation de grandes quantités d'eau par déviation des cours d'eau, par des canalisations et par navires-citernes. Les livraisons par pétroliers modifiés se font déjà dans certaines régions ayant les moyens de payer le gros prix pour de l'eau en cas d'urgence. Des chalands transportent de l'eau douce vers les îles des Bahamas et des pétroliers livrent de l'eau au Japon, à Taiwan et en Corée. La Turquie se prépare à vendre l'eau du Manavgat par pétroliers convertis et par canalisations, à des clients tels Chypre, l'île de Malte, la Libye, Israël, la Grèce et l'Égypte. À l'été 2000, Israël commençait les négociations concernant l'achat de 13 milliards de gallons d'eau par année en provenance de la Turquie; les pétroliers sont déjà accostés à d'énormes stations flottantes jaunes, à deux milles de la côte, attendant les commandes. Les sociétés d'eau de la Turquie disent posséder les pompes et les canalisations nécessaires pour exporter de quatre à huit fois cette quantité d'eau.

Dans le but de faire face aux sécheresses survenant dans les pays du sud de l'Europe, la Commission européenne examine la possibilité de puiser aux sources des pays riches en eau, tel l'Australie. Si ses projets concernant l'établissement d'un Réseau d'eau européen voient le jour, de l'eau des Alpes pourrait bien couler en Espagne ou en Grèce, plutôt que dans les réservoirs de Vienne, d'ici une dizaine d'années. « Cela signifie qu'en théorie, nous pourrions approvisionner toute l'Union européenne, tous les 370 pays, » déclare Herbert Schroefelbauer, président adjoint de Berbund, la plus grande compagnie d'électricité du pays. Des canalisations sophistiquées transportent déjà de l'eau de source de qualité supérieure à partir des Alpes autrichiennes jusqu'à Vienne, et le projet d'étendre ce système à d'autres pays rend les écologistes autrichiens très inconfortables. Ces derniers préviennent que des exportations massives pourraient bien avoir des effets négatifs sur le fragile écosystème alpin.

Gérard Mestrallet, de la Suez Lyonnaise, planifie un autre Canal de Suez - cette fois, en Europe. Il a annoncé son intention de construire un aqueduc géant de 160 milles de long, afin de transporter l'eau du Rhône à travers la France jusqu'à la capitale catalane, Barcelone.

Face à la crise de l'eau de plus en plus pressante en Angleterre, certains leaders politiques et du monde des affaires demandent l'exportation d'eau en vrac en provenance l'Écosse, par pétroliers et par canalisations. Déjà, plusieurs compagnies anglaises examinent la possibilité d'exporter de l'eau, et un entrepreneur écossais a révélé au journal *The Scotsman* que des compagnies écossaises étaient elles aussi intéressées. Les choses se compliquent du fait que l'Écosse est toujours dotée d'un système d'eau qui est propriété publique, alors que l'eau anglaise est sous la direction des compagnies privées. Ironiquement, certaines de ces compagnies sont plus ou moins enthousiastes face à l'exportation, parce que la rareté de l'eau en Angleterre maintient les prix élevés et les profits aussi.

Le professeur George Fleming, de l'université Strathclyde, soutient qu'il serait relativement simple d'étendre le système de canalisations et de voies d'eau naturelles existant entre le nord de l'Écosse et Édimbourg jusqu'à Londres et d'autres parties de l'Angleterre. Mais l'Écosse est fortement en faveur de la souveraineté de l'eau; lorsque l'autorité écossaise en matière d'eau, *West of Scotland Water*, a présenté au public un projet visant à vendre un surplus d'eau à l'Espagne, au Maroc et au Moyen-Orient, la réaction du public l'a forcée à reculer. Pourtant, nombreux sont ceux qui voient cette réticence comme étant temporaire; selon Fleming, l'Angleterre et le pays de Galles manquent d'eau à cause du réchauffement global, et l'importation de l'eau est inévitable.

En Australie, la *United Water International* a obtenu le contrat du système d'eau d'Adelaide (dans le sud de l'Australie) et a mis au point un plan de 15 ans visant l'exportation de l'eau à d'autres pays pour l'irrigation et la fabrication de produits

informatiques. Les sociétés nationales n'ont pas eu le droit de présenter de soumissions pour ce contrat parce que l'on présumait qu'une société transnationale importante donnerait une plus grande valeur à l'exportation de l'eau, que l'on estime actuellement être de l'ordre de 628 millions de dollars.

De nombreuses compagnies dans le monde sont occupées à mettre au point une technologie permettant de remplir d'eau douce d'énormes sacs scellés, destinés à être tirés à travers l'océan et vendus outre-mer. La *Nordic Water Supply Company* d'Oslo (Norvège) a signé un contrat pour la livraison de 7 millions de mètres cubes d'eau ensachée par année dans le nord de Chypre. Pendant la Guerre du Golfe, l'opération *Sables du désert* a utilisé de tels sacs pour fournir de l'eau aux soldats.

*Aquarius Water Trading and Transportation Ltd.* d'Angleterre et de Grèce a commencé les premières livraisons commerciales d'eau douce dans des sacs de polyuréthane, tirés comme des chalands le long des voies d'eau. La compagnie, qui compte parmi ses investisseurs la Suez Lyonnaise des Eaux, livre de l'eau sur les îles grecques, où un système de canalisations branche le sac au principal réseau de distribution d'eau. Aquarius prédit que le marché dépassera bientôt les 200 millions de tonnes métriques par année. La flotte de sacs de la compagnie est composée de huit sacs de 720 tonnes et de deux sacs de 2 000 tonnes. Les sacs les plus gros logent deux millions de litres d'eau chacun. Aquarius a terminé la recherche et le développement pour la fabrication de sacs dix fois plus gros, et est à la recherche d'investissements pour les fabriquer. La compagnie vise Israël et soutient avoir capté l'intérêt de plusieurs compagnies importantes.

Mais c'est en Amérique du Nord que l'on retrouve les rêves les plus grandioses se trouvent. Régulièrement, à quelques années d'intervalle, quelqu'un projette de dévier des quantités massives d'eau canadienne vers les régions sèches des États-Unis, de l'Asie et du Moyen-Orient par navires-citernes, canalisations, ou déviation des réseaux fluviaux naturels. Chaque fois, l'indignation publique les renvoie dans l'oubli.

L'un des plus importants projets de détournement s'appelait le GRAND Canal - le *Great Recycling and Northern Development Canal*. À l'origine, ce projet comportait la construction d'une digue en travers de la Baie James, près de l'entrée de la Baie d'Hudson (toutes deux coulent vers le nord), afin de créer un réservoir d'eau douce géant à partir de la Baie James et des vingt rivières qui s'y jettent. Une imposante série de digues, de canaux, de barrages, d'usines d'électricité et d'écluses détourneraient l'eau au rythme de 62 000 gallons par seconde, vers un canal de 167 milles de long se rendant vers la Baie Georgienne, où elle se déverserait dans les Grands Lacs et se retrouverait dans la *sunbelt* américaine.

Le NAWAPA - la *North American Water and Power Alliance* - en est un autre. À l'origine, ce projet concernait la construction d'un grand nombre de barrages importants pour harnacher le fleuve Yukon, ainsi que les rivières de la Paix et aux Liards, et en faire un réservoir géant qui submergerait le dixième de la superficie de la Colombie-Britannique, afin de créer un canal de l'Alaska jusque dans l'état de Washington, et alimenterait les canaux et canalisations existants dans 35 états américains. Le volume d'eau détourné équivaldrait à peu près à la décharge annuelle moyenne du Fleuve Saint-Laurent.

Au début des années 90, un consortium appelé *Multinational Water and Power Inc.* a dépensé 500 000 \$ pour promouvoir la déviation de l'eau de la rivière Thompson du nord (un affluent du fleuve Fraser) vers le réseau du fleuve Columbia, pour être livré par canalisations jusqu'en Californie.

Au cours de la dernière décennie, ces projets ont une fois encore attiré discrètement l'appui du monde des affaires canadien. En 1991, le magazine *Canadian Banker* déclarait que l'exportation de l'eau deviendrait un commerce d'une valeur de plusieurs millions de dollars : « Le concept du NAWAPA ... demeure un projet doté d'un potentiel énorme comme catalyseur de changements économiques et environnementaux. »

La même année, le magazine *Report on Business* précisait : « La pollution, la croissance démographique et les croisades pour la défense de l'environnement exerceront des pressions énormes sur l'approvisionnement d'eau douce du monde au cours des dix prochaines années. Certaines parmi les plus grandes compagnies d'ingénierie canadiennes se préparent déjà pour le jour où l'eau sera vendue à travers le monde tout comme l'huile, le blé ou le bois... Ce qui comptera alors, sera de savoir qui a le droit de vendre au plus offrant. »

Entre temps, les résidents des régions où l'eau est rare continuent à vivre comme si de rien n'était. Dans un article paru en juillet 1998, dans l'*Atlantic Monthly* intitulé « *Desert Politics* », l'auteur Robert Kaplan soulignait la foi aveugle des gens vivant dans le désert de l'Arizona, qui continuent à croire qu'une solution magique à la rareté de l'eau apparaîtra de nulle part, et continuent à construire dans un endroit qui n'a jamais été conçu pour recevoir des habitations humaines en si grand nombre. Il souligne que près de 800 000 personnes vivent dans le grand Tucson, et quatre millions de personnes vivent en Arizona, soit dix fois plus que dans les années 70. Selon Wade Graham, du magazine *Harper's*, dans Phoenix, le développement municipal se fait au rythme d'un acre à l'heure.

« Peut-être que, comme certains ingénieurs visionnaires le pensent, le salut du Sud-Ouest viendra finalement de cette grande éponge verte et humide qui chatoie au nord : le Canada. Selon ce scénario, un réseau de nouveaux barrages, réservoirs et tunnels apporterait l'eau du Yukon et de la Colombie-Britannique vers la frontière mexicaine, alors qu'un canal géant apporterait l'eau dessalée de la Baie d'Hudson (Québec) jusque dans le Midwest américain, et que des superpétroliers transporteraient l'eau glacée de la côte de la Colombie-Britannique vers la Californie du Sud - tout cela pour permettre l'expansion d'un réseau de capsules post-urbaines et multiethniques grouillant d'activité économique, » de dire Kaplan.

## Le Canada et l'Alaska : l'OPEC de l'Eau?

Au Canada également, l'idée d'exporter de l'eau par superpétroliers reprend vie après un calme de quelques années. En Colombie-Britannique, un certain nombre de compagnies d'exportation, telles la *Western Canada Water*, *Snow Cap Water*, *White Bear Water* et *Multinational Resources* étaient déjà prêtes à entrer en action lorsque le gouvernement a interdit l'exportation de l'eau en 1993. Dans l'un de ces projets, une compagnie du Texas était disposée à payer pour qu'une flotte de 12 à 16 des plus grands superpétroliers au monde (ayant une charge totale de 500 000 tonnes) fonctionne 24 heures sur 24. D'après ce contrat, le volume d'eau expédiée chaque année vers la Californie aurait été équivalent à la consommation annuelle totale de la ville de Vancouver.

Le gouvernement qui a pris la décision d'interdire l'exportation de l'eau en grande quantité est politiquement engagé à respecter cette décision, mais peu populaire dans l'opinion publique pour d'autres raisons. Un futur gouvernement dans cette province pourrait facilement renverser cette politique, déclenchant de ce fait une avalanche de projets d'exportation. L'expert en eau canadien, Richard Bocking, explique que les mêmes compagnies transporteraient l'eau et l'huile, dans certains cas livrant l'huile à l'aller et ramenant l'eau au retour.

« L'exportation d'eau à partir de la côte de la Colombie-Britannique implique la présence d'énormes superpétroliers, fonctionnant toute l'année selon un horaire très serré. Ils se frayeraient un chemin dans les voies d'eau de la côte, manoeuvrant autour des îles et des récifs, dans une région où le système de gestion du trafic marin n'est pas bien développé. Il y a de forts et souvent turbulents courants de marée dans les bras de mer, où les vents d'hiver atteignent parfois une très grande vitesse. »

« Ces mastodontes circuleraient dans des eaux reconnues comme étant les meilleures au monde pour la pêche et la navigation de plaisance. Des groupes d'orques se déplacent régulièrement dans ces eaux. En plus d'être un lieu idéal

pour la pêche sportive et commerciale, ces eaux abritent également les aires de fraie de presque toutes les huîtres commerciales de la côte de la Colombie-Britannique. Les énormes réservoirs de combustible des superpétroliers sont pleins de combustible de soute « C », la pire catégorie de fuel possible pour l'environnement. Étant donné d'une part les courants, les vents, les rochers et les récifs, et d'autre part, les horaires serrés des navires, le décor est en place pour une tragédie aux proportions grandioses. »

Au cours des dernières années, deux autres provinces canadiennes ont reçu des demandes de la part de sociétés relativement à l'exportation d'eau à des fins commerciales. Au printemps de 1998, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a donné son approbation à un projet du *Nova Group* visant l'exportation de millions de litres d'eau du Lac Supérieur par navires-citernes vers l'Asie. Toutefois, la province annula plus tard la subvention suite à une levée de boucliers de la part de la Commission mixte internationale, de la secrétaire d'État américaine du temps, Madeleine Albright, et du public. L'autre demande, concernant une demande d'exportation de 52 milliards de litres d'eau par an à partir du lac d'eau pure Gisborne dans la nature sauvage de Terre-Neuve, semblait sur le point d'être approuvée, lorsqu'une réaction générale du public força le gouvernement à revenir en arrière vers la fin de 1999, à peine quelques mois avant que ne commence l'exportation. La compagnie, *McCurdy Group of Newfoundland*, avait l'intention de transporter l'eau par superpétrolier vers le Moyen-Orient

Le débat est intensifié par les journaux et les publications du monde des affaires. En février 1999, le *National Post* qualifiait l'eau du Canada d'« or bleu » et exigeait que le gouvernement « ouvre le robinet ». son chroniqueur commercial, Terence Corcoran, alimenta ainsi le feu : « le Canada est le futur OPEC de l'eau. Voici un pari à long terme : d'ici 2010, le Canada exportera de grandes quantités d'eau douce vers les États-Unis, et plus encore par navires-citernes vers les nations assoiffées du monde. »

« La question n'est pas de savoir s'il faut exporter ou non, mais plutôt combien d'argent le gouvernement fédéral et les provinces pourront tirer de l'exportation de l'eau en vrac. Plutôt que de résister à l'idée d'exporter de l'eau, le Canada se ruera pour être à la tête du *WWE*, le *World Water Export Treaty*, signé en 2006 par 25 pays disposant de grandes réserves d'eau. S'inspirant du modèle de l'OPEC, ils tenteront de cartelliser l'approvisionnement mondial de l'eau et de faire grimper les prix. » Le comité de rédaction du *Calgary Herald's* est d'accord : « Le Canada dispose de plein d'eau douce; que l'exportation commerciale commence. »

Le Canada n'est toutefois pas la seule région riche en eau convoitée par les sociétés transnationales. Une compagnie canadienne, la *Global Water Corporation*, a signé une entente avec *Sitka* (Alaska) concernant l'exportation de 18 milliards de gallons (58 milliards de litres) d'eau glaciaire vers la Chine, où elle sera embouteillée dans l'une des tristement fameuses zones de libre-échange, afin d'économiser sur les frais de main-d'œuvre. Bien que la brochure publicitaire de la compagnie reconnaisse qu'il existe une crise d'eau grave en Chine, elle invite les investisseurs à « profiter de l'occasion exponentielle ... alors que les sources traditionnelles d'eau partout au monde se polluent et s'épuisent progressivement » et se plaint du fait que le gouvernement de la Colombie-Britannique ait interdit l'exportation massive de l'eau.

La compagnie s'est maintenant engagée dans une « alliance stratégique visant à planifier une tactique internationale de transport d'eau par pétroliers » en collaboration avec les Sociétés Signet, une compagnie internationale de transport maritime dont le siège social se trouve à Houston (Texas). Signet est actif dans le transport massif d'eau depuis 1986, l'année où la *Western Canada Water* et son prédécesseur ont engagé cette compagnie pour « faire la conception, le développement, l'analyse et la mise en place d'un système international de transport de l'eau. » Comme l'explique Global, « l'eau n'est plus une marchandise infinie que l'on peut prendre pour acquise; elle est devenue une nécessité rationnée qui peut être prise par la force. »

Global n'est que l'une des nombreuses compagnies intéressées par l'eau de l'Alaska. L'Alaska est devenue la première juridiction au monde à permettre l'exportation commerciale de l'eau en vrac. La publication *Alaska Business Monthly* déclare carrément : « tout le monde est d'accord pour dire que l'eau pourrait devenir l'exportation du 21<sup>e</sup> siècle en Alaska, et les communautés, de l'île d'Annette jusqu'aux Aléoutiennes, pensent à ouvrir le robinet. « La revue rapporte qu'une compagnie dont le siège social se trouve à Washington a commencé à expédier par chalands de l'eau du robinet de la ville, de l'Alaska vers Kent (Washington) où elle est mise en bouteilles, et que plusieurs autres projets sont en branle.

Les ressources aquatiques de l'Alaska sont immenses, selon la publication favorable à l'exportation, *Alaska Business Monthly*. L'on suggère, par exemple, que si Sitka remplissait chaque jour un navire-citerne d'un million de gallons, cela constituerait moins de 10 pour cent de l'eau qu'elle utilise actuellement. À Eklutna, Brian Crewdson, assistant du gérant général d'*Anchorage Water and Wastewater Utility*, estime que le potentiel d'exportation de l'Alaska pourrait aller jusqu'à 30 millions de gallons (90 millions de litres) par jour.

Il rapporte qu'en 1995, un navire-citerne loué par la compagnie Mitsubishi emportant des sous-produits pétroliers outre-mer avait également chargé une couple de millions de gallons d'eau d'Eklutna pour ramener au Japon. Selon lui, cela pourrait bien avoir été le premier transport d'eau par navire-citerne en-dehors des États-Unis, et lorsque cela s'est su, il a reçu des appels de compagnies de la ville de New York, de Washington (D.C) et de Charleston (S.C.) intéressées à faire des affaires. Monsieur Crewdson ajoute qu'il y a davantage d'argent à faire dans l'exportation d'eau en vrac que dans l'eau embouteillée.

Un entrepreneur qui s'apprête à faire des profits de l'exportation de l'eau de l'Alaska a passé une bonne partie de sa carrière à influencer odieusement les politiques en matière d'eau dans le secteur public. Ric Davidge, président d'*Arctic Ice and*

*Water Exports*, a été président du *Federal Land Policy Group* du département de l'Intérieur (États-Unis), et l'un des principaux conseillers du gouvernement fédéral et de divers états dans le nettoyage du déversement d'huile de l'Exxon Valdez. En tant que directeur de l'eau en Alaska, Davidge est responsable de la commercialisation de l'eau de cet état et a mis en place les politiques qui ont permis l'exportation de l'eau. Peu après que la roue de l'exportation ait commencé à tourner, il est passé au secteur privé et a lancé un commerce d'exportation de l'eau. Il est connu comme le « Tsar de l'eau en Alaska ».

Le curriculum vitae de Davidge précise qu'il fournit « une vaste gamme de services de consultation aux entreprises nationales et étrangères désirant faire l'exportation de l'eau en vrac et en bouteilles à partir de l'Alaska ». Parmi ses clients se trouvent des compagnies de l'Arabie saoudite, de Taïwan, de l'Alaska, de Washington, du Canada, de la Corée du sud, de la Tanzanie, du Japon, du Mexique, de la Californie et du Nevada.

Certains sont d'avis que l'exportation de l'eau en vrac coûte trop cher pour être rentable, et suggèrent que l'avenir est au dessalement. Toutefois, la Banque mondiale fait remarquer que le monde utilise déjà toute son eau accessible à peu de frais; le coût financier et environnemental de la recherche de nouvelles sources, peu importe de quelle manière elles seront développées, sera de deux ou trois fois supérieur aux investissements existants, et la demande sera là, même si les nouvelles sources coûtent très cher.

Certains pays opteront pour le dessalement, bien qu'il s'agisse d'un processus très coûteux et utilisant beaucoup de combustible fossile. Les grands projets de dessalement ne seront possibles que dans les pays possédant de grandes quantités d'énergie et contribueraient grandement au réchauffement global - la crise même qui est actuellement aggravée par la pénurie d'eau douce.

Davidge fait remarquer que le prix de l'eau en dollars par unité est déjà plus élevé que celui de l'essence. « Tout, des boissons gazeuses jusqu'au vin français, en

passant par les microcircuits, tout deviendra plus cher, à mesure que les réserves d'eau propre diminuent. » Il soutient que le dessalement de l'eau coûte plus cher et est plus dommageable pour l'environnement que le transport de l'eau en vrac par navires-citernes et par sacs.

Cette opinion est partagée par l'homme d'affaires québécois, Paul Barbeau, à la tête d'Aquaroute Inc., une compagnie « spécialisée dans le transport de l'eau en vrac ». Selon lui, l'eau peut facilement être exportée par navires-citernes après un très court préavis. Il soutient que dans sa précédente compagnie, *Enercem Tankers*, il avait converti un pétrolier en navire-citerne et qu'il l'utilisait pour transporter de l'eau canadienne vers les Bahamas. « Il est très facile de faire le plein d'eau. Un navire peut tout simplement pomper de l'eau qu'il déclare être de l'eau pour ses ballasts. Cela se fait quotidiennement sur n'importe quel bâtiment côtier ou de haute-mer, ou plus facilement encore avec un chaland, puisqu'il en existe déjà quelques-uns sur les Grands lacs. Les outils pour l'exportation de l'eau à flot sont déjà en place. Ce qui manque, c'est l'élaboration d'une loi visant à empêcher une pratique hors de contrôle. »

Même certains écologiste croient que la transformation de l'eau en marchandise et le commerce de cette dernière sont inévitables. Selon Allerd Stikker, « il se pourrait bien qu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, l'eau propre devienne une marchandise régionale et inter-régionale importante, produite et commercée dans des quantités dont on n'a pas idée aujourd'hui. »

C'est un mythe, en particulier à la lumière de la mondialisation économique, de croire que le transport trans-frontières de grandes quantités d'eau n'est pas économiquement réalisable. La seule différence entre ces projets et d'autres méga-projets est que l'eau devient un produit transféré d'une frontière à l'autre. Ces méga-projets sont identiques, quant à leur objectif, aux projets d'eau nationaux, et sont gouvernés par la même analyse économique. Il n'y a pas de raison de croire que les formidables subventions que le gouvernement accorde à

l'industrie et à l'industrie agroalimentaire cesseront bientôt. Les sociétés transnationales oeuvrant dans les industries qui utilisent de grandes quantités d'eau vont s'attendre à ce que les gouvernements trouvent et financent l'approvisionnement en eau dont elles ont besoin, avant de prendre des décisions concernant l'investissement et la production.

### **L'eau Embouteillée en Passe de Devenir Une Entreprise de Taille**

Là où il existe une demande pour le commerce de l'eau entre pays, celui-ci va déjà bon train. Le commerce de l'eau embouteillée est l'une des industries connaissant la croissance la plus rapide (et la moins réglementée) au monde. Dans les années 70, le volume annuel était de 300 millions de gallons. Dès 1980, ce chiffre était passé à 630 millions de gallons et, à la fin de la décennie, le monde buvait chaque année deux milliards de gallons d'eau embouteillée. Mais ces chiffres sont peu de chose comparativement à l'explosion qu'ont connue les ventes d'eau embouteillée au cours des cinq dernières années - une croissance annuelle de plus de 20 pour cent. En 2000, plus de 8 milliards de gallons (24 milliards de litres) d'eau étaient embouteillés et vendus de par le monde, dont plus de 90 pour cent dans des contenants de plastique non renouvelable.

Au Canada, la quantité d'eau extraite par les embouteilleurs a augmenté de plus de 50 pour cent en moins d'une dizaine d'années; les embouteilleurs, qui ne paient rien pour l'eau qu'ils recueillent, ont le droit légal de prélever annuellement environ 30 milliards de litres - soit 1 000 litres pour chaque personne résidant au Canada. Près de la moitié de cette eau est exportée vers les États-Unis.

À mesure que l'eau pure devient plus difficile à trouver, ceux qui en ont les moyens préfèrent l'eau embouteillée, même si cette dernière est soumise à des tests et des normes de pureté moins rigoureux que l'eau ordinaire du robinet. Une étude menée par le *Natural Resources Defense Council* américain révèle que la plus grande partie de l'eau embouteillée n'est pas plus sécuritaire que l'eau du robinet et, dans certains cas, l'est beaucoup moins. Le tiers des 103 marques

d'eau embouteillée ayant fait l'objet de l'étude contenait des traces d'arsenic et d'E. coli, et au moins le quart de l'eau embouteillée n'est autre que de l'eau du robinet.

Outre les géants de l'industrie, tels Perrier, Évian, Naya, *Poland Spring*, *Clearly Canadian*, La Croix, *Purely Alaskan*, il existe littéralement des milliers de petites compagnies actuellement en affaires. Les grosses compagnies de boissons gazeuses pénètrent également le marché avec force. Pepsico a sa ligne Aquafina, et Coca-Cola vient de lancer la version nord-américaine de son étiquette internationale, Bon Aqua, appelé Dasani. Coca-Cola prédit que sa ligne d'eau, qui n'est autre que de l'eau de robinet traitée et vendue plus chère que l'essence, surpassera sa ligne de boissons gazeuses d'ici une dizaine d'années.

Ces compagnies sont continuellement à la recherche de nouvelles sources d'eau afin de nourrir leur insatiable appétit commercial. Elles font le commerce de l'eau par navires-citernes, et achètent les droits d'eau des fermiers. Dans les communautés rurales du monde entier, les sociétés achètent des terres agricoles pour avoir accès aux puits, et puis s'en vont lorsqu'il n'y a plus d'eau. En Amérique du sud, les sociétés d'eau étrangères achètent de vastes zones sauvages, et même des réseaux d'eau entiers, qu'ils réservent à des usages futurs.

Il arrive que ces compagnies laissent derrière elles des réseaux complètement à sec, et pas seulement sur leurs terres. Un débat féroce s'est déroulé à Tillicum Valley, une pittoresque région de la Colombie-Britannique où poussent vignes et fruits. *Clearly Canadian Beverage Corp.* a tellement soutiré d'eau de la nappe phréatique de la région que les résidents et les propriétaires de vergers ont dit que la compagnie était en train « d'épuiser leur approvisionnement en eau. »

Bien évidemment, l'écart mondial entre les revenus se retrouve aussi dans l'accès à l'eau embouteillée. Le *Natural Resources Defense Council* rapporte que certaines personnes dépensent jusqu'à 10 000 fois plus par gallon d'eau pour de l'eau embouteillée, qu'il n'en coûte pour un gallon d'eau du robinet. Pour le

prix d'une de ces bouteilles d'eau réservée à l'élite, on pourrait livrer 1 000 gallons (3 000 litres) d'eau du robinet à domicile, déclare l'*American Water Works Association*. Ironiquement, l'industrie même qui contribue à la destruction des sources d'eau publiques - afin de fournir à l'élite du monde de l'eau « pure » dans du plastique non renouvelable - annonce sa marchandise comme étant respectueuse de l'environnement et faisant partie d'un style de vie sain.

## L'Échec des Gouvernements

### Trop Peu, Trop Tard

Les gouvernements du monde entier ont fait preuve d'insouciance du fait qu'ils n'ont pas reconnu la crise de l'eau dans le monde, et qu'ils n'ont pris aucune mesure pour contrer cette urgence imminente.

Il est vrai que dans le monde en voie de développement, il existe des exemples de réussites dans la récupération des rivières, des lacs et des estuaires étouffés par les égouts et la pollution industrielle. La rivière Hudson aux États-Unis, auparavant considérée comme morte, abrite maintenant la vie en abondance. Citoyens et gouvernements ont œuvré pour faire interdire les toxines les plus évidentes, tel le DDT et, en décembre 2000, ont conclu un traité historique interdisant la majorité des polluants organiques persistants. Ils ont également obtenu le nettoyage partiel des effluents industriels, comme les déchets provenant des moulins de pâte et papier.

La récupération partielle des Grands Lacs grâce à la collaboration des provinces et états contiguës, par exemple, est suivie de près par les scientifiques du monde entier. Après avoir découvert que le phosphore était responsable d'une bonne partie de la détérioration de l'eau, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont signé l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, qui a grandement réduit le rejet de phosphore et d'égouts municipaux dans les lacs.

En Europe et en Amérique du Nord, des efforts de conservation ont également permis de réduire les eaux usées domestiques et industrielles, et de ralentir l'épuisement des aquifères. Dans certaines régions et secteurs industriels aux États-Unis, l'utilisation de l'eau a diminué de 10 à 20 pour cent depuis 1980, selon la *United States Geological Survey*. Au cours des dix dernières années, les gouvernements ont commencé à se réunir à intervalle régulier pour examiner les

aspects multiples de la crise de l'eau : l'épuisement, la pollution, l'assainissement et l'équité d'accès.

Les Nations Unies ont fait des années 80 la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, et ont fait de bons progrès dans l'établissement d'infrastructures pour la distribution d'eau potable dans certaines communautés particulièrement désespérées. Mais les Nations Unies admettent toutefois tristement que le manque de fonds met en danger cette campagne et qu'au rythme actuel, le monde ne peut espérer recevoir des services complets avant l'an 2100.

Un énoncé de principes - la Déclaration de Dublin sur l'eau dans la perspective d'un développement durable - a émergé suite à une conférence tenue en Irlande en 1992. Ce document a servi de base au chapitre sur l'eau de l'Action 21, un plan d'action mondial mis au point lors du Sommet de la terre tenue à Rio en 1992. Ces principes reconnaissent la nécessité de protéger les écosystèmes des bassins hydrographiques, et demander aux gouvernements de procéder à une planification à plus long terme pour la protection des ressources en eau douce. La Commission des Nations Unies sur le développement durable a entrepris une évaluation complète des ressources en eau potable dans le monde, dont les résultats ont été présentés à l'assemblée générale de 1997. Le rapport de cette étude précisait les domaines où une « action urgente » était nécessaire, et demandait à l'organisation de « faciliter le dialogue entre gouvernements » sur les mesures à prendre en vue d'un « développement durable ».

L'on ne saurait nier l'importance de ces différentes étapes, mais elles ne sont toutefois pas suffisantes, ni assez bien coordonnées pour contrebalancer l'action, ou l'inaction, des gouvernements. Comme le disait Klaus Topfer, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, lors d'une conférence sur l'eau tenue à Paris en mars 1998, « la fragmentation de l'autorité en matière d'eau entre plusieurs secteurs et départements nationaux et internationaux s'est traduite par un

manque de vision commune quant à l'utilisation durable de cette ressource vitale. »

Les Nations Unies font remarquer que les gouvernements des pays industriels et des pays en voie de développement n'accordent qu'une basse priorité aux questions et aux institutions relatives à l'eau; le financement de la recherche et des solutions est étonnamment inadéquat. La gestion de l'eau potable en est à ses tout débuts et l'engagement politique, l'éducation du public et la sensibilisation à la conservation sont tristement absents dans le monde entier.

Entre temps, les gouvernements et l'industrie continuent leurs pratiques destructrices. Alors que de nombreux gouvernements du Nord ont interdit la vente et l'utilisation de toxines comme le DDT à l'intérieur de leurs frontières, les multinationales du Nord poursuivent la fabrication de ces dangereux produits chimiques ailleurs dans le monde. Leur utilisation continue d'être répandue dans les pays en voie de développement. L'on retrouve des traces de ces toxines dans les écosystèmes de pratiquement tous les pays du monde, y compris dans les régions sauvages et inhabitées. Les pesticides, herbicides, fongicides et hormones sont copieusement utilisés en agriculture dans différents pays. Bien que les groupes de défense de l'environnement et les coûts financiers élevés aient quelque peu réfréné l'enthousiasme des adeptes des méga-projets, tels les barrages et les projets hydroélectriques dans certains pays, d'autres accueillent avec ardeur la méga-technologie.

Les gouvernements oublient également de se pencher sur une autre cause importante de la perte d'eau : les fuites dans les infrastructures et les systèmes d'irrigation municipaux. Dans le Tiers-Monde, ces problèmes sont aggravés du fait que les gouvernements s'enfoncent dans la pauvreté suite à la fusion financière mondiale. La Banque mondiale rapporte qu'au moins 50 pour cent de l'eau municipale dans les pays en voie de développement se perd à cause des fuites.

Selon *World Resources*, dans les pays en voie de développement, de 60 à 75 pour cent de l'eau d'irrigation se perd avant d'arriver à destination.

Dans les pays industriels, possédant la technologie et les ressources nécessaires pour apporter les améliorations voulues, les gouvernements réduisent les dépenses des travaux publics et vidant de leur pouvoir les lois sur l'environnement, tout ça au nom de la compétitivité mondiale. Les systèmes des centres-villes, déjà en piteux état, se détériorent dans la plupart des villes des pays industrialisés. En Grande-Bretagne, par exemple, la *Worldwatch Institute* estime que le quart de l'eau qui pénètre dans les système de distribution se perd à cause des tuyaux endommagés et autres problèmes. Avant de se décider à se pencher sur le problème, la ville de Boston (Massachusetts) perdait près de 40 pour cent de son eau municipale à cause d'une négligence semblable.

Les Canadiens sont de grands gaspilleurs d'eau. Un foyer canadien moyen utilise environ 500 000 litres d'eau par an, dont près de la moitié sert à laver les voitures, ou se perd parce qu'un robinet goutte. Le gouvernement canadien estime qu'il en coûtera 80 milliards de dollars CAN pour réparer les infrastructures de distribution d'eau.

Un effort coordonné de la part des gouvernements du monde pourrait changer ce gaspillage en une dizaine d'années. Étant donné les technologies et méthodes disponibles aujourd'hui, un estimé conservateur prétend que l'agriculture pourrait réduire de près de 50 pour cent son utilisation de l'eau, les industries, de 50 à 90 pour cent, et les villes, du tiers, sans sacrifier pour autant le rendement économique ou la qualité de vie. Il ne manque que la volonté politique et une vision.

Des millions de personnes meurent chaque année de maladie reliées à de l'eau contaminée, parce que les gouvernements ne permettent pas aux communautés locales de contrôler leurs propres ressources. Une étude réalisée en mars 1999 par la Banque mondiale et le Programme de développement des Nations Unies,

rapporte que les programmes d'aide internationale canalisent trop d'argent par le biais d'organismes et de services gouvernementaux, et ne font pas assez confiance aux communautés pour la gestion de leurs propres systèmes. Le rapport accuse également les organismes internationaux et les gouvernements d'imposer les nouvelles technologies à des communautés qui n'ont pas les moyens de les entretenir. À titre d'exemple d'une mesure qui fonctionne, il cite un projet pilote en Uttar Pradesh, l'état le plus peuplé et le moins développé de l'Inde, où les villageois ont élu leurs propres comités de gestion de l'eau et supervisent les budgets publics. Les projets pilotes coûtent les deux-tiers moins cher, comparativement à ceux qui sont mis en place par l'Office des eaux du gouvernement.

Les gouvernements sont également coupables du financement colossal du système de transport mondial qui soutient la mondialisation économique. Si, par exemple, comme le fait remarquer Victor Menotti, le coût réel du transport des biens de consommation - qui sont emmenés outre-mer pour être assemblés, et ensuite ramenés - se reflétait dans le prix, le volume du commerce mondial diminuerait de façon significative.

Les gouvernements subventionnent de diverses façons le secteur de haute technologie, grand consommateur d'eau. La ville d'Austin (Texas) accorde non seulement des allègements fiscaux aux compagnies de haute technologie (elle a accordé récemment 125 millions de dollars à Samsung et 56 millions de dollars à Sematech), mais elle réduit également le coût de l'eau. Les tarifs d'eau pour l'industrie d'Austin représentent les deux-tiers de moins que ce que paient les résidents. Pour ses installations de Rio Rancho au Nouveau-Mexique, Intel a dernièrement reçu une subvention fiscale de 8 milliards en obligations industrielles, et la valeur additionnelle de 250 millions de dollars en crédits d'impôt et autres subventions. Le *Southwest Network* et la Campagne pour une technologie responsable ont rapporté, dans *Sacred Waters*, que « la forme la plus importante de l'externalisation liée à l'eau... vient sous forme de subventions des

prix de l'eau, de livraison de l'eau et de subventions des infrastructures de traitement, ainsi que l'accès restreint pour les utilisateurs traditionnels et les utilisateurs à faible revenu, tout ça causé par l'usage intensif de la part de cette industrie. »

Qui plus est, étant donné l'absence de législation, ou même de débat sur la question dans la majorité des pays, la privatisation de l'eau et des services de traitement des eaux usées progresse rapidement. Par le biais des « partenariats publics-privés », les gouvernements municipaux de nombreux pays brouillent la démarcation entre les compagnies privées et les gouvernements élus démocratiquement. Il arrive souvent que ces « partenariats » constituent en fait le premier pas de la privatisation. Et comme bon nombre des compagnies offrant ces services se dirigent vraisemblablement vers l'exportation en vrac, la construction de barrages et la déviation de l'eau, les gouvernements leur donnent de ce fait accès aux ressources aquatiques par la porte d'en arrière.

### **L'Achat et le Commerce des Droits d'Eau**

Le commerce de l'eau prend de l'expansion dans plusieurs parties du monde, généralement avec la bénédiction des gouvernements. Au Chili, où la privatisation est l'un des objectifs du gouvernement, les sociétés d'eau achètent les droits d'eau des fermiers et les vendent aux villes. L'échange informel de l'eau entre fermiers, sur une petite échelle, est courant dans les pays en voie de développement. Aussi longtemps que ces échanges se font entre les fermiers locaux et les communautés locales, le système peut fonctionner de manière équitable. Mais si une telle pratique n'est pas réglementée, elle peut servir - et de fait, elle sert souvent - à faire monter les prix au-delà de ce que les démunis peuvent se permettre. Lorsque les grandes sociétés entrent dans l'arène, elles achètent habituellement les droits d'eau en bloc, vident les ressources d'une région, et poursuivent leur route.

Une pratique semblable est déjà courante dans l'industrie de la pêche. Les grandes sociétés achètent les permis de pêche qu'accorde le gouvernement, sous l'appellation de 'quotas individuels transférables' (QIT) - un droit qui peut être loué ou acheté, et qui permet à son détenteur de recueillir la quantité précisée de poisson. Conçus à l'origine par les gouvernement pour contrôler la surpêche, les QIT son maintenant concentrés entre les mains d'un petit nombre de géants de la pêche qui encouragent des pratiques de pêches néfastes pour l'environnement et mortelle pour les communautés locales. Comme le dit un pêcheur terre-neuvien sans travail : « Pour la première fois dans l'histoire, le poisson appartient à quelqu'un avant même d'avoir été pêché. »

En Californie, le commerce des droits d'eau est en passe de devenir une entreprises très lucrative. En 1992, le congrès américain a adopté une loi permettant aux fermiers, pour la première fois dans l'histoire américaine, de vendre leurs droits d'eau aux villes. En 1997, le secrétaire de l'Intérieur, Bruce Babbitt, annonçait son projet d'ouvrir un important marché d'eau entre utilisateurs du fleuve Colorado. Le nouveau système permettrait la vente de l'eau du fleuve Colorado entre les états du sud, soit l'Arizona, le Nevada et la Californie.

Wade Graham (*Harper's magazine*) dit de ce développement qu'il s'agit de « la plus grande déréglementation d'une ressource nationale depuis la *Homestead Act* de 1862 » et ajoute que la seule chose qui pourrait surpasser cette situation serait la privatisation de toutes les terres fédérales des États-Unis. Babbitt compte sur le libre marché pour faire ce que ni les politiciens ni les tribunaux ont réussi à faire - l'arbitrage entre les nombreuses prétentions à l'eau du Colorado.

Les affaires traitées seront probablement de petite envergure au début (le Nevada a déjà pris des dispositions pour payer l'Arizona afin qu'elle emmagasine de l'eau pour usage ultérieur), mais avec le temps, les domaines à croissance rapide où est concentrée l'industrie de haute technologie, seront en mesure d'obtenir de grandes quantités d'eau à un prix raisonnable, à partir d'une source pratiquement

illimitée. Graham cite, à titre d'avertissement, une tentative de privatisation qui n'a pas fonctionné à Sacramento Valley au début des années 90.

Pour la première fois, les villes et les fermiers de la Californie du sud étaient libres d'acheter de l'eau directement des fermiers de la Californie du Nord, de l'accumuler et de la vendre sur le marché. Les exploitants à grande échelle s'approprièrent de grandes quantités d'eau et l'accumulaient dans une banque d'eau en cas de sécheresse, jusqu'à ce que le prix rende la vente intéressante. Une poignée de vendeurs ont ainsi fait d'énormes profits, alors que d'autres fermiers se sont retrouvés avec des puits à sec pour la première fois de leur vie. Les résultats ont été désastreux; la nappe phréatique a baissé et la terre s'est affaissée en certains endroits.

Graham compare cet incident avec la tragédie d'Owens Valley au tournant du siècle. Autrefois verdoyante et humide, Owens Valley a été vidée de son sang lorsque les responsables de Los Angeles ont conçu un plan pour en détourner l'eau vers la Californie du sud. « L'escroquerie d'Owens Valley a démontré que même si une poignée d'individus ou de sociétés détiennent les droits d'eau, la communauté entière dépend de ces droits... L'eau en Californie est synonyme de prospérité, et si le droit juridique de l'utiliser peut être privatisé et transféré, c'est la prospérité de la communauté qui disparaît. »

Toutefois, le commerce des droits d'eau en Californie est en expansion en dépit des avertissements. En 1993, les frères Bass, milliardaires du Texas, ont acheté discrètement 40 000 acres de terres agricoles dans Imperial Valley, afin de vendre de l'eau à la ville de San Diego (Californie). Le projet a échoué lorsqu'on a découvert que la propriété appartenait, non pas à des fermiers privés, mais bien au district. En janvier 1999, *U.S. Filter Corp.* a acheté un ranch et 14 000 acres-pieds d'eau au nord de Reno (Nevada), dans l'intention de la détourner par canalisations jusqu'à Reno et de la vendre. La communauté locale de Lassen County dit qu'elle sera vidée de son sang.

Une compagnie dont le siège social se trouve à Santa Monica, Samda, projette de pomper l'eau du puits de son ranch de 2 000 acres situé dans Fremont Valley, au nord du Mojave, et de la livrer à Los Angeles par canalisations. La *Stockman Water Co.* a reçu de la ville de Parker (Californie) la permission de pomper de l'eau de la San Luis Valley pour la vendre à Denver (Colorado).

Au début de l'année 2001, le *Metropolitan Water District* de Los Angeles a signé un contrat pour l'achat de 47 billions (47<sup>10</sup>) de gallons d'eau de la plus importante compagnie agricole de l'état, *Cadiz Inc.* Le plan - qui inquiète grandement les écologistes, craignant de voir se répéter le désastre de Owens Valley - prévoit que l'eau sera pompée d'un aquifère profondément enfoui sous le désert du Mojave. Selon Tony Coelho, ancien congressiste démocrate doté de beaucoup de pouvoir, et président de la campagne présidentielle de Al Gore, cette eau est si précieuse qu'elle est d'une valeur indicible. « Des carrières se font et se défont dans le monde de l'eau, et ce sera le cas ici aussi. » Keith Brackpool, l'entrepreneur britannique à la tête de Cadiz, ajoute : « Si vous calculez le moins, vous arriverez à un prix astronomique de l'eau. »

Peut-on s'étonner que le gouverneur de la Californie, Gray Davis, dise : « L'eau est plus précieuse que l'or. » Sur un marché privé, le pouvoir d'achat supérieur des grandes villes telle Los Angeles, et des sociétés comme Intel, pourrait forcer à la hausse le coût de l'eau suffisamment pour le rendre inaccessible aux fermiers, aux petites villes et aux peuples autochtones.

### **Des Ententes Secrets**

Ces sociétés sont bien placées pour faire beaucoup d'argent, à mesure que les gouvernements de divers pays, ayant laissé se détériorer les infrastructures municipales, remettent maintenant le marché de l'eau au secteur privé. Et ils le font avec la pleine participation et approbation d'organismes gouvernementaux internationaux comme les Nations Unies et le Conseil mondial de l'eau.

En juillet 2000, les Nations Unies annonçaient une « entente mondiale » avec un certain nombre de sociétés transnationales, dont Nike, Shell Oil et Suez Lyonnaise des Eaux. De nombreuses ONG ont été très étonnées et inquiètes du fait que les Nations Unies aient donné leur aval à des sociétés dotées d'une mauvaise réputation, en échange pour leur coopération relativement à quelques lignes directrices purement volontaires. Mais cette tournure est tout à fait conforme avec la position en faveur de la privatisation qu'ont adoptée les Nations Unies depuis quelques années déjà.

Lors d'une conférence tenue à Paris en mars 1998, la Commission sur le développement durable du Conseil social et économique des Nations Unies a proposé que les gouvernements s'en remettent aux « grandes sociétés multinationales » pour obtenir du capital et de l'expertise, et ont réclamé un « marché ouvert » pour les droits d'eau, ainsi qu'un rôle élargi pour le secteur privé. Les Nations Unies ont promis de mobiliser des fonds privés pour soutenir les énormes investissements nécessaires pour financer les réseaux et les usines de traitement, ainsi que la technologie voulue pour assurer l'approvisionnement futur en eau.

Les Nations Unies, conjointement avec la Banque mondiale, et l'Association internationale des ressources en eau, également l'un des membres fondateurs du Conseil mondial de l'eau, « le laboratoire d'idées du monde en matière d'eau », comme ses membres le décrivent. Les 175 groupes membres du Conseil mondial de l'eau incluent des associations professionnelles de pointe, des sociétés mondiales de l'eau, les ministres de l'eau de divers gouvernements, ainsi que des institutions financières internationales. L'un de ses deux vice-présidents est René Coulomb, de Suez Lyonnaise des Eaux.

Le Conseil a tenu le premier Forum mondial de l'eau à Marrakech (Maroc) en 1997, et le second à La Hayes, en mars 2000, rassemblant 5 700 participants en provenance de tout le globe, sous la présidence du vice-président de la Banque

mondiale à cette époque, Ismail Serageldin. Bien qu'en apparence, ce forum ait eu pour but de rassembler les « intervenants » de tout le globe concernés par la crise de l'eau dans le monde, le forum a plutôt servi de vitrine aux sociétés transnationales d'eau et d'énergie, et même aux grosses sociétés alimentaires, telles Nestlé et Unilever, afin de leur permettre de promouvoir la privatisation et le recouvrement intégral des coûts comme étant la seule solution à la pénurie de l'eau dans le monde. La majorité des groupes d'experts et des ateliers se déroulaient sous la présidence de représentants de la Banque mondiale et des sociétés, qui composaient également la plus grande partie des membres de ces groupes; un seul représentant syndical du secteur public a été invité à prendre la parole durant les cinq jours qu'a duré la conférence.

Les ONG avaient la possibilité d'être présentes, mais le coût très élevé de l'inscription et de l'hébergement faisait en sorte qu'un tout petit nombre ont pu s'y rendre. Les représentants gouvernementaux de plus de 160 pays étaient présents, mais devaient se contenter d'observer et d'approuver le rapport définitif du Forum, qui a refusé de citer l'eau comme un droit de la personne, l'appelant plutôt un « besoin humain ». Durant tout le processus, les gouvernements et la Banque mondiale sont demeurés en-dehors du jeu, alors que les sociétés jouaient un rôle prédominant sur la scène mondiale de l'eau.

Un autre organisme international a également été créé en 1996, composé d'une bonne partie des mêmes joueurs. Le Partenariat mondial pour l'eau se décrit comme un « réseau pragmatique » d'organisations intéressées par les questions de l'eau et doté d'une mission, celle de trouver des « outils pratiques » pour régler les problèmes d'eau, en particulier dans les pays en voie de développement. Il compte parmi ses membres diverses ONG, des organismes gouvernementaux (comme l'Agence canadienne de développement international, dont l'ancienne directrice, Margaret Catley-Carlson, est la nouvelle présidente du Partenariat mondial pour l'eau), des banques multilatérales, ainsi que le secteur privé. René Coulomb, de Suez Lyonnaise des Eaux, fait partie du comité de direction, de

même qu'un représentant du *World Business Council for Sustainable Development*, dont le siège social se trouve en Suisse, et la Banque mondiale. Un autre représentant de Suez Lyonnaise des Eaux, Ivan Cheret, fait partie du Comité consultatif technique du Partenariat mondial pour l'eau.

Selon son principe fondamental, l'eau est un « bien économique » et a une « valeur économique dans tous ses usages concurrentiels »; tel est le fondement de la priorité du Partenariat mondial pour l'eau, qui est la privatisation des services d'eau. Par exemple, ce groupe consultatif tenait, en novembre 1997, une réunion à Vitória (Brésil), conjointement avec l'Association brésilienne des ressources en eau et la Banque interaméricaine de développement. Parmi les questions à l'étude se trouvait celle des « partenariats public-privés pour la gestion de l'eau. » Suez Lyonnaise des Eaux, par le biais de son appartenance à ce comité, occupe une position privilégiée pour soumissionner ces contrats de « partenariats », avec l'approbation des gouvernements de divers pays ainsi que des Nations Unies.

Il est évident que les sociétés d'eau transnationales mènent une attaque sur plusieurs fronts à la fois, dans le but de s'approprier les programmes internationaux de développement durable à leurs fins, et que les chefs politiques, la Banque mondiale et les Nations Unies sont de connivence avec elles. La voie est ouverte par l'incapacité même des gouvernements de tous les pays de protéger le patrimoine naturel qu'est l'eau. Le secteur privé soutient qu'il est temps de lui donner la chance de gérer cette précieuse ressource, et mêmes certains écologistes, n'ayant plus aucun espoir en les gouvernements, sont d'accord.

Faute d'agir, les gouvernements perdent leur droit de protéger l'eau. La majorité des gouvernements possède très peu de lois ou de règlements relativement à leurs systèmes de distribution d'eau. La plupart n'ont même pas commencé à se pencher sur les questions de la privatisation, de la commercialisation et de l'échange de l'eau. Et pendant que leurs ressources en eau demeurent sans aucune protection légale, ils négocient et signent allégrement toutes sortes

d'accords sur le commerce et les investissements qui supplantent le droit national. Ces traités incluent le commerce de l'eau; certains donnent explicitement au secteur privé des droits sur l'eau. L'exemple le plus évident est l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) signé en 1993 par le Canada, les États-Unis et le Mexique.

## **La Menace Que Constituent les Accords Internationaux sur le Commerce et les Investissements**

### **L'Eau, L'Alena et la ZLÉA**

Le Chapitre 3 de l'ALENA établit les obligations concernant le commerce des biens. Il s'inspire de la définition de « bien » provenant de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Celle-ci inclut « les eaux, y compris les eaux naturelles ou artificielles, ainsi que les eaux aérées » et ajoute, dans une note, que « l'eau ordinaire de toutes sortes (autre que l'eau de mer) » est incluse dans cette définition. Le Chapitre 12 établit un régime complet visant à gouverner le commerce et les investissements dans les secteurs des services, y compris les services d'eau. Le Chapitre 11 quant à lui dote les investisseurs de toute une gamme de droits, y compris les investisseurs dans le domaine des biens et des services liés à l'eau. L'eau devient donc, conformément à l'ALENA, un bien commercial, un service et un investissement.

Trois dispositions majeures contenues dans l'ALENA sont dangereuses pour l'eau. La première est la disposition portant sur le « traitement national », en vertu duquel un pays ne peut pas agir de façon « discriminatoire » et favoriser son propre secteur privé dans l'usage commercial de ses ressources en eau. Si, par exemple, une municipalité privatise ses services de distribution d'eau, elle serait obligée de permettre aux sociétés d'eau des autres pays signataires de l'ALENA de présenter des offres concurrentielles. Également, une fois qu'une société nationale reçoit un permis d'exportation de l'eau, les sociétés des autres pays partenaires dans l'ALENA jouiraient du droit d'établissement pour faire un usage commercial de l'eau du pays, au même titre que les sociétés nationales. Si, par exemple, une société canadienne obtenait le droit d'exporter de l'eau canadienne, les sociétés transnationales américaines auraient elles aussi le droit de prélever autant d'eau canadienne qu'elles le souhaiteraient.

L'autre disposition importante est l'Article 315, la disposition touchant la « proportionnalité », en vertu de laquelle un gouvernement d'un pays signataire de l'ALENA ne peut pas diminuer ou limiter l'exportation d'une ressource vers un autre pays de l'ALENA, une fois que le flux d'exportation est établi. L'Article 309 précise que « nulle partie ne peut adopter ou maintenir une interdiction ou une restriction sur l'exportation ou la vente aux fins d'exportation de biens destinés au territoire d'une autre partie » et cette disposition inclut une interdiction d'imposer une taxe à l'exportation. Cela signifie que si l'exportation de l'eau devait commencer entre pays signataires de l'ALENA, il ne serait plus possible de fermer le robinet. Les exportations d'eau devraient se poursuivre, dans les mêmes quantités qu'elles avaient atteintes au cours des 36 mois précédents; plus un pays exporte d'eau, plus il est tenu d'en exporter. Et même s'il est déterminé que le déplacement de grandes quantités d'eau est néfaste pour l'environnement, ces exigences continueront de s'appliquer.

La troisième disposition est celle portant sur « l'état investisseur » (Chapitre 11), en vertu de laquelle une société d'un pays signataire de l'ALENA peut poursuivre en justice le gouvernement d'un autre pays de l'ALENA en vue d'obtenir une compensation en espèces, si cette société se voit refuser le droit au traitement national, ou si le pays adopte une législation qui a pour effet d' « exproprier » les bénéfices futurs de la société. Seule une société « ayant son siège social à l'étranger » peut poursuivre en invoquant le Chapitre 11; les sociétés nationales doivent respecter le droit national et ne peuvent poursuivre leur propre gouvernement en justice pour obtenir une compensation en vertu de l'ALENA. Cette disposition a déclenché en Amérique du Nord une avalanche de poursuites investisseur-état remettant en question les législations sur la santé, l'environnement et la sécurité dans les trois pays concernés.

Le Chapitre 11 pourrait s'appliquer à l'eau de deux façons. Si un pays, un état ou une province relevant de l'ALENA tentait de limiter exclusivement au secteur privé la distribution des services d'eau, ou l'exportation commerciale de son eau, les

sociétés des autres pays auraient le droit de réclamer une compensation financière pour « discrimination ». En fait, c'est la tentative même de la part d'un gouvernement d'empêcher l'exportation massive de l'eau qui ferait automatiquement de l'eau un bien commercial échangeable, déclenchant les dispositions prévues dans l'ALENA. Les droits que l'ALENA confère aux investisseurs étrangers seraient activés par la loi même qui chercherait à les exclure, et ces derniers pourraient exiger une compensation financière pour les occasions perdues.

De même, en vertu du Chapitre 11, tout changement apporté aux politiques d'un gouvernement pourrait déclencher une poursuite. Si, par exemple, l'état de l'Alaska décidait de renverser sa politique et d'interdire désormais l'exportation de l'eau, ou encore s'il changeait ses lois de sorte que seules les sociétés de l'Alaska puissent exporter de l'eau, dans le but par exemple, de garder les emplois à l'intérieur de l'état, le gouvernement américain deviendrait alors vulnérable à une poursuite gargantuesque basée sur la disposition investisseur-état. La *Global Water Corp.* de la Colombie-Britannique, s'apprête à faire énormément d'argent grâce à son contrat avec l'Alaska. Puisqu'il s'agit d'une société canadienne, et non américaine, Global aurait des droits que n'ont pas les sociétés américaines dans la même situation.

La première poursuite relative à l'eau invoquant le Chapitre 11 de l'ALENA a été entamée à l'automne 1998. La *Sun Belt Water Inc.* de Santa Barbara (Californie), poursuit le gouvernement canadien parce qu'elle a perdu un contrat d'exportation d'eau vers la Californie lorsque la province canadienne de la Colombie-Britannique a interdit l'exportation de l'eau en vrac en 1991. La *Sun Belt* soutient que l'interdiction est contraire à l'ALENA et cherche à obtenir 10 milliards de dollars US en dommages-intérêts. « À cause de l'ALENA, nous sommes maintenant des partenaires concernés par la politique nationale de l'eau au Canada, » a déclaré le PDG de la *Sun Belt*, Jack Lindsay.

Toutes ces dispositions favorables aux sociétés - et d'autres encore - se retrouvent dans la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) qui fait actuellement l'objet de négociations de la part de 34 pays des Amériques. Bien que s'inspirant de l'ALENA, la ZLÉA va bien au-delà de cette dernière, tant par son ampleur que par son pouvoir.

Dans sa formulation actuelle, la ZLÉA introduirait dans l'hémisphère occidental de nouvelles et vastes dispositions en matière de services qui, conjointement avec le Chapitre 11, créerait un nouveau centre de pouvoir commercial possédant un pouvoir absolu sur tous les aspects de la vie au Canada et dans les Amériques. La réunion de ces deux pouvoirs en un seul accord donnerait aux sociétés transnationales de l'hémisphère des droits jusqu'ici inégalés, leur permettant de concurrencer, et même de remettre en question, tous les services publics financés par le gouvernement, y compris les dispositions visant à protéger l'eau et l'environnement.

Pareillement, la ZLÉA proposée contient de nouvelles dispositions sur les politiques gouvernant la concurrence, les marchés publics, l'accès au marché, et le règlement des différends qui, joints à l'inclusion des services et des investissements, rendraient tous les gouvernements des Amériques incapables d'établir ou de maintenir des lois, normes et règlements pour protéger la santé, la sécurité et le bien-être des citoyens, et de l'environnement qu'ils partagent. De plus, les négociateurs de la ZLÉA semblent avoir choisi pour modèle l'OMC, plutôt que l'ALENA, dans des domaines clés comme l'établissement de normes et le règlement des différends, dans la mesure où les règles de l'OMC sont plus sévères.

## **L'Eau et l'OMC**

L'ALENA n'est pas le seul accord commercial qui constitue une menace pour l'eau. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été créée en 1995, au terme du Cycle d'Uruguay du GATT, dans le but de faire appliquer le GATT et

autres accords. Les 134 nations membres de l'OMC cherchent à éliminer tous les obstacles tarifaires et non-tarifaires qui existent encore, afin de promouvoir le mouvement transfrontière des capitaux, des biens et des services. L'OMC ne contient aucune norme minimale relativement à la protection des droits des travailleurs, des programmes sociaux, de l'environnement ou des ressources naturelles.

La motivation essentielle de l'OMC est la déréglementation; son objectif est de rendre la vie plus difficile aux pays cherchant à établir des protections ou imposer des conditions sur les produits exportables, y compris les ressources naturelles. Le marché se voit accorder le droit de préemption dans le cours que prendra le développement des ressources, et les règlements établis par les États-nations ne doivent pas constituer un obstacle au commerce ou aux profits. Les lois sévères sur l'environnement peuvent être remises en question devant l'OMC par les pays membres, sous prétexte qu'elles constituent un obstacle non-tarifaire au commerce. Il s'ensuit que les normes nationales moins exigeantes que la moyenne mondiale sont protégées; alors que celles qui sont plus exigeantes deviennent des cibles pour toutes sortes de différends. Une fois qu'un différend a été réglé par le Groupe de règlement des différends de l'OMC, c'est le monde entier qui est tenu de s'y conformer. Un pays est obligé d'harmoniser ses lois, ou d'affronter le risque de se voir imposer des sanctions commerciales, ou d'avoir à verser des compensations directes.

L'autorité de l'OMC porte également sur l'eau; elle incorpore la même définition d'un « bien » que l'ALENA, c'est-à-dire provenant du GATT. Bien que l'OMC n'inclut pas encore une disposition investisseur-état, elle est en quelque sorte encore plus dangereuse pour la protection de l'eau que l'ALENA. La raison en est que, contrairement à toute autre institution mondiale, l'OMC a l'autorité législative et judiciaire nécessaire pour remettre en question les lois, politiques et programmes des pays membres s'ils ne sont pas conformes à ses règles, et elle a le pouvoir de les rendre nuls s'il est démontré qu'ils « nuisent au commerce. »

Une disposition de l'OMC en particulier est dangereuse pour l'eau. L'Article XI interdit spécifiquement le recours à des mesures de contrôle des exportations pour quelque raison que ce soit, et élimine les restrictions quantitatives sur les importations et les exportations. Cela signifie que tout quota ou toute interdiction imposée sur l'exportation de l'eau pour des raisons environnementales, pourrait être interprété comme une forme de protectionnisme, et remis en question. Une décision du GATT forçant l'Indonésie à mettre fin à une interdiction d'exporter du bois brut, et une décision relative à l'ALENA contre une pratique semblable au Canada, n'augurent rien de bon pour le droit d'une nation de protéger ses ressources naturelles.

De plus, l'OMC force les nations à délaissier leur capacité d'agir de façon discriminatoire envers les importations, selon les pratiques de consommation ou de production en vigueur. L'Article I, « la nation la plus favorisée » et l'Article III, le « traitement national » exigent que tous les pays de l'OMC traitent les produits « semblables » exactement de la même façon aux fins du commerce, qu'ils aient été produits ou non selon des principes écologiques solides. Si l'on découvrait, par exemple, que le commerce de l'eau détruisait les bassins hydrographiques, l'OMC pourrait empêcher les pays de restreindre ce commerce pour des raisons environnementales.

Les défenseurs de l'OMC soutiennent qu'une « exception » comprise dans les textes du GATT protégera l'environnement et les ressources naturelles. Selon l'Article XX, les pays membres peuvent encore adopter des lois « nécessaires pour protéger la vie ou la santé des humains, de la faune et de la flore ... relativement à la conservation des ressources naturelles épuisables, en autant que ces mesures sont appliquées en tenant compte des restrictions sur la production ou la consommation domestique. » Il existe toutefois dans le jargon du domaine ce qu'on appelle un « chapeau » à l'Article XX, c'est-à-dire que cet article doit être appliqué de façon « non discriminatoire » et ne peut être un obstacle au commerce déguisé. Si les cas individuels disputés devant l'OMC sont une

indication de ces « protections », il semblerait que le « chapeau » ait plus de poids que l'Article XX lui-même. En d'autres termes, dans chaque cas, l'OMC a privilégié les droits du commerce, au détriment des droits à la protection environnementale.

Qui plus est, toute mesure de protection doit être interprétée de la façon qui est « la moins restrictive pour le commerce. » L'OMC ne reconnaît pas l'autorité des Accords multilatéraux en matière d'environnement, et menace de diminuer le pouvoir d'accords telle la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flores sauvages menacées d'extinction (CITES). Selon le journal américain, *Public Citizen*, « La jurisprudence qui se fait jour ... indique que l'OMC continue à hausser la barre contre les lois sur l'environnement. » À en juger d'après les décisions prises par les groupes d'experts jusqu'ici, l'eau court un grave danger en vertu de l'OMC, en dépit des soi-disant « exceptions ».

Un nouvel accord de l'OMC, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), constitue une autre menace grave pour la souveraineté et la conservation de l'eau. L'AGCS a été adopté en 1994, à la fin du Cycle d'Uruguay du GATT, et était l'un des accords commerciaux devant être adoptés lorsque l'OMC a été formé en 1995. Les négociations devaient commencer cinq ans plus tard, dans le but « d'augmenter progressivement le niveau de libéralisation. » Les pourparlers ont commencé comme prévu en février 2000, et doivent se terminer par une entente générale en décembre 2002.

L'AGCS est aussi appelé « accord-cadre multilatéral », ce qui signifie que l'on a défini son mandat de manière large, et que de nouveaux secteurs et de nouvelles règles sont ajoutés par le biais de négociations continues. En un mot, l'AGCS a pour mandat de restreindre l'action du gouvernement en ce qui a trait aux services, par le biais de contraintes ayant force légale, avec les sanctions commerciales de l'OMC à l'appui. Son objectif fondamental est de circonscrire tous les paliers de gouvernements dans la livraison des services, et de faciliter,

pour les sociétés transnationales, l'accès aux contrats gouvernementaux dans une multitude de domaines, y compris les services touchant l'eau et l'environnement.

L'AGCS touche des centaines de types de services d'eau - les égouts, l'eau potable, le traitement des eaux usées, la protection de la nature et du paysage, la construction de canalisations pour l'eau, les voies d'eau, les navires-citernes, l'évaluation de l'eau souterraine, l'irrigation, les barrages, l'eau embouteillée, et les services de transport maritime, pour n'en citer que quelques-uns. Essentiellement, les disciplines de l'AGCS visent non pas les services comme tels, mais plutôt les mesures, initiatives et règlements du gouvernement relativement aux services, et limitent les droits du secteur privé vis-à-vis les industries de services. Aucun autre accord jusqu'ici n'a tenté de s'insérer aussi loin dans la compétence des gouvernements en matière de politiques (bien que l'accord sur les services de la ZLÉA soit calqué sur l'AGCS).

En quelques mots, selon la nouvelle formulation de l'accord, les gouvernements seraient tenus de prouver qu'une mesure ou un règlement relatif à l'eau (et autres services, tels les soins de santé et l'éducation) est « nécessaire », fondé sur « des critères transparents et objectifs », conforme aux « normes internationales pertinentes », et est, parmi toutes les mesures possibles, celle qui restreint le moins le commerce. Par exemple, pour défendre les normes concernant l'eau potable devant un groupe d'experts commerciaux de l'OMC, un gouvernement devrait prouver qu'il a examiné toutes les façons possibles dont il pourrait améliorer la qualité de l'eau, et qu'il a procédé à une évaluation de leur impact sur le commerce international des services d'eau, et qu'enfin il a adopté l'approche la moins contraignante commercialement pour les droits des fournisseurs d'eau étrangers.

De plus, l'AGCS ne contient même pas la faible exception de l'Article XX du GATT relativement à la conservation, exprimant ainsi d'une façon indéniable et délibérée son intention d'assujettir les objectifs de la conservation à ceux de la libéralisation

du commerce. Comme le fait remarquer l'expert commercial canadien, Steven Shrybman, dans son avis juridique de mars 2001 sur l'AGCS : « ce qui est en jeu ici, c'est la propriété publique des ressources en eau et des services d'eau du secteur public, ainsi que l'autorité des gouvernements relativement à la réglementation de l'activité des sociétés pour des raisons environnementales, de conservation ou de santé publique. »

### **L'Eau et les Traités Internationaux en Matière d'Investissement**

En plus des accords mentionnés ci-dessus, les pays du monde entier signent des Traités bilatéraux d'investissement (TIB) qui, généralement parlant, laissent le secteur des ressources naturelles complètement ouvert aux investissements inconditionnels des sociétés. Il existe actuellement 1 720 accords bilatéraux, et ce nombre augmente d'une année à l'autre. La plupart des TIB contiennent une variante de la disposition du Chapitre 11 de l'ALENA qui permet aux sociétés des pays signataires de poursuivre un gouvernement pour obtenir des compensations liées à l'« expropriation ». C'est la voie qu'a emprunté Bechtel dans sa poursuite contre le gouvernement de la Bolivie.

Les TIB sont élaborées d'après l'Accord multilatéral en matière d'investissement (AMI), un traité proposé par les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques qui a été rejeté à l'automne de 1998 sous la pression de l'opposition internationale. Ébauché par la Chambre de commerce international, l'AMI contenait les mêmes droits investisseur-état que l'ALENA, mais les appliquait à une plus large gamme de secteurs et de sociétés. N'importe quel « investisseur » d'un pays membre aurait pu exiger l'accès aux ressources naturelles d'un autre pays sans discrimination, et aurait eu le droit de poursuivre en vue d'obtenir des dommages-intérêts si cet accès lui était dénié. L'AMI établissait des règles claires pour la privatisation des biens publics, y compris les ressources naturelles.

Ces accords internationaux en matière de commerce et d'investissement gagnent en ampleur et en pouvoir. Et pourtant, rare sont les citoyens du monde qui sont au courant de leur contenu, voire de leur existence même. Aucun projet de protection de l'eau ne peut se permettre de les ignorer; ils constituent un danger évident et présent à la gestion de l'eau et doivent être réformés ou abolis.

### **La Nécessité d'Établir des Principes Communs**

« Les bassins hydrographiques sont comme une famille, vivant dans une étroite intimité les uns avec les autres. Sur une grande échelle, le réseau hydrologique est comme l'humanité - les Serbes, les Russes, les Indiens Koyukon, les Amish, le milliard d'êtres vivants de la République populaire de Chine - étroitement enchevêtré, et l'on ne sait trop par où commencer. À mesure qu'on remonte le courant vers la maison, on se sent liés plus étroitement. Le fleuve est la nation, un peu hors de contrôle. Le lac est votre cousin. La rivière est votre sœur. L'étang est son fils. Et, pour le meilleur et pour le pire, dans la santé et dans la maladie, vous êtes marié à votre évier. »

- Michael Parfit, *National Geographic*

En ce nouveau millénaire, le monde s'apprête à prendre des décisions cruciales, voire irrévocables, au sujet de l'eau. Hormis ceux qui cherchent délibérément à profiter de la crise de l'eau dans le monde, et ceux qui ont continué à polluer les systèmes de distribution d'eau même lorsqu'ils sont confrontés aux résultats néfastes de leurs activités, le mal fait à l'eau jusqu'ici a été surtout non intentionnel et réactif - une combinaison de négligence anodine, d'ignorance, de convoitise, d'un trop grand nombre de demandes sur une ressource limitée, de pollution négligente, et de déviations insouciantes. La race humaine a pris l'eau pour acquise et sous-estimé de beaucoup la capacité des systèmes de distribution d'eau de la terre de s'autoguérir de notre négligence. Bien que nous ayons maintenant à assumer les conséquences du mal terrible que nous avons fait, il serait probablement juste de

dire que personne n'a délibérément cherché à créer une pénurie d'eau dans le monde ou à détruire volontairement l'approvisionnement en eau du globe.

Toutefois, il ne suffit plus d'invoquer l'absence de mauvaises intentions. Nous en savons trop. Les forces sont déjà en place pour faire de l'eau une marchandise privée, vendue et échangée sur le marché, sous le contrôle des sociétés transnationales, servant les intérêts des investisseurs et du secteur privé par le biais d'accords mondiaux en matière de commerce et d'investissement. Tel sera l'avenir de l'eau si nous n'agissons pas.

### **L'Éthique du Partage de l'Eau**

Pour mieux élaborer une éthique durable et complète de l'eau, il importe tout d'abord de reconnaître l'iniquité profonde existant entre les humains quant à l'accès à l'eau potable partout dans le monde. Ceux qui manquent d'eau vivent presque tous dans les pays en voie de développement; ceux qui disposent d'une abondance d'eau vivent dans les pays industrialisés, où les gouvernements et les sociétés se sont enrichis grâce à la colonisation des endroits même où l'eau se fait rare. Cette situation souligne un dilemme tragique. L'on pourrait soutenir que le monde industrialisé a le devoir moral de partager l'eau avec les régions pauvres en eau, même si cela imposait un stress considérable sur les écosystèmes déjà abîmés.

Ceux qui voient l'eau comme une marchandise sont d'avis que l'eau qui s'écoule vers la mer ou qui est située dans ce que le PDG d'une compagnie forestière appelle « les milieux sauvages dégénérés », ne sert à personne ni à l'économie et est par conséquent une marchandise gaspillée. Toutefois, les écologistes ne partagent pas cet avis simpliste. Tout d'abord, l'eau située dans les lacs ne peut pas être exportée ou déviée à moins que nous n'ayons choisi de les assécher. Bien que le Canada possède presque le quart de toute l'eau douce dans le monde, par exemple, la plupart de ses lacs et bassins hydrographiques coulent

vers le nord. Déplacer de grandes quantités de cette eau aurait des effets considérables sur les écosystèmes naturels du pays.

Les scientifiques préviennent que l'enlèvement de quantités importantes d'eau des bassins hydrographiques pourrait détruire les écosystèmes. L'abaissement des nappes phréatiques peut créer des gouffres et assécher les puits. Le déplacement de grandes quantités d'eau entraînerait des coûts énormes en terme d'énergie; une version du projet du GRAND Canal implique la construction d'une série de stations nucléaires le long de la route pour fournir l'énergie nécessaire au déplacement de si grandes quantités d'eau. Les projets de déviation de l'eau et les projets hydroélectriques actuels causent des changements au climat local, diminuent la biodiversité, empoisonne par le mercure, détruisent les forêts, et les habitats des poissons, ainsi que les zones humides. Imaginez les dommages que causerait un méga-projet tel le GRAND Canal...

Les études scientifiques montrent que le prélèvement d'énormes quantités d'eau affecte non seulement les systèmes à proximité immédiate, mais également des écosystèmes éloignés. « Cette étude démontre au-delà de tout doute que l'eau ne se ' perd ' pas en s'écoulant vers la mer. Elle suggère que les effets cumulatifs du prélèvement de l'eau dans les lacs, les rivières et les ruisseaux pour l'exporter par navires-citernes auraient un impact sur une grande échelle touchant l'environnement côtier et marin, » a déclaré l'expert canadien en matière d'eau, Jamie Linton.

Selon Richard Bocking, nous faisons un marché avec le diable lorsque nous dévions les rivières. « Pour générer de l'électricité ou irriguer aujourd'hui, nous abandonnons une bonne partie de la vie de la rivière, de sa vallée et des systèmes biologiques, ainsi que la façon de vivre des gens qui habitent le long de son parcours. À mesure que nous apparaît le coût des 50 dernières années passées à bâtir des barrages, nous ne pouvons plus prétendre que nous ignorons

les conséquences du fait de traiter les rivières et les lacs comme des systèmes de plomberie. »

Mais qu'en est-il de l'argument humanitaire selon lequel, étant donné le monde d'inégalité dans lequel nous vivons relativement à l'eau, les régions riches en eau ont le devoir de partager leur eau avec les autres? Il conviendrait peut-être de distinguer ici entre les approches à court terme et les approches à long terme. L'importation de l'eau n'est pas une solution souhaitable à long terme, ni pour les écosystèmes, ni pour les gens vivant dans les régions du monde où l'eau est rare. L'eau est une nécessité tellement essentielle à la vie, que personne ne devrait devenir dépendant d'un approvisionnement étranger qui risquerait d'être interrompu pour des raisons politiques ou environnementales.

Il convient également de distinguer entre *l'échange de l'eau et le partage de l'eau*. Dans un échange commercial de l'eau, ceux qui en ont le plus besoin seront les moins susceptibles d'en recevoir. L'eau transportée sur de longues distances par des navires-citernes ne serait disponible que pour les riches, en particulier les grandes sociétés. Importer de l'eau seulement pour ceux qui peuvent se l'offrir diminuerait la pression politique et l'urgence de trouver des solutions véritables et durables au problème de l'eau dans les pays pauvres en eau.

George Wurmitzer, maire de Simitz, une petite ville des Alpes autrichiennes, saisit bien la différence entre le partage de l'eau et le commerce de l'eau lorsqu'il se dit inquiet de l'exportation de grandes quantités d'eau en provenance de sa communauté : « Selon moi, c'est un devoir sacré de venir en aide à quelqu'un qui souffre de la soif. Toutefois, c'est un péché de transférer de l'eau uniquement pour que les gens des régions sèches puissent actionner la chasse de leur toilette ou laver leur voiture... Ça n'a pas de sens et c'est une folie économique et écologique. »

Comme le dit Linton : « L'argument le plus important contre l'exportation [commerciale] de l'eau est sans doute le fait que celle-ci ne ferait que perpétuer le

problème fondamental qui a causé la 'crise de l'eau' à l'origine - la présomption selon laquelle la demande toujours croissante pour l'eau peut et devrait trouver satisfaction par le biais de l'augmentation de l'approvisionnement. Cette façon de penser a conduit à l'assèchement des lacs, l'épuisement des aquifères et la destruction des écosystèmes aquatiques partout sur le globe. »

Si, toutefois, nous maintenons l'eau sous le contrôle public, il serait possible de partager l'eau à court terme avec d'autres pays en temps de crise. Dans de tels cas, le partage de l'eau serait assujéti à des conditions et des échéanciers stricts visant à permettre à la région recevant l'eau de recouvrer le plus rapidement possible son indépendance. De cette façon, l'eau pourrait servir à encourager la restauration du système de distribution d'eau. Ce genre de résolution n'est toutefois pas envisageable si la privatisation de l'eau dans le monde se poursuit impunément; les sociétés ne permettraient jamais l'établissement d'un système de transfert d'eau à but non lucratif.

### **L'Éthique de la Tarification de l'Eau**

Pareillement, la nécessité de déterminer la valeur économique de l'eau - de plus en plus réclamée par les écologistes qui font remarquer à juste titre que dans bien des pays riches en eau, cette dernière est tenue pour acquise et honteusement gaspillée - doit prendre place dans un contexte économique. L'argument sous-tendant la question est que si l'on assigne une valeur économique à l'eau, les gens vont vraisemblablement la conserver davantage. Mais étant donné le climat actuel, de graves questions doivent être soulevées relativement à la tarification de l'eau.

Tout d'abord, la tarification de l'eau aggrave l'inégalité existant déjà à l'échelle du monde en matière d'accès à l'eau. Comme nous le savons, ce sont les pays qui manquent le plus d'eau qui abritent les gens les plus démunis de la terre. Leur demander de payer pour des réserves déjà rares aggravera très certainement les disparités existantes.

Toutes les lamentations au sujet de la rareté de l'eau cachent un thème sous-jacent. Presque tous les articles sur le sujet commencent par nous rappeler l'explosion démographique actuellement en cours. Le thème sous-jacent est que ce sont « eux » qui sont responsables de la crise de l'eau qui nous guette. Mais rappelons que c'est une petite fraction - 12 pour cent - de la population du monde qui utilise 85 pour cent de l'eau du monde, et ces 12 pour cent ne vivent pas dans le Tiers-Monde.

La privatisation de cette ressource rare mènera à un système à deux niveaux dans le monde - ceux qui ont les moyens de s'offrir de l'eau, et ceux qui ne les ont pas. Des millions de personnes seront forcées de choisir entre des nécessités de base, par exemple l'eau et les soins de santé. En Angleterre, le coût élevé de l'eau a forcé les gens à choisir entre laver ou non leur nourriture, actionner la chasse d'eau, ou se laver.

Deuxièmement, en vertu des accords commerciaux actuels, l'eau vendue devient une marchandise. Ce n'est que l'eau demeure un service public, livré et protégé par les gouvernements, qu'elle sera exempte des mesures d'application ruineuses contenues dans ces accords de libre-échange. Les accords commerciaux sont clairs : si l'eau est privatisée et mise en vente sur le marché, elle ira à ceux qui ont les moyens de se l'offrir, pas à ceux qui en ont besoin; une fois le robinet ouvert, les dispositions de ces accords l'empêcheront d'être refermé.

La Banque mondiale dit qu'elle subventionnera l'eau pour les pauvres. Quiconque connaît les problèmes de l'assistance sociale, en particulier dans les pays du Tiers-Monde, sait que cette sorte de charité est au mieux punitive et, plus souvent qu'autrement, non-existante. L'eau est un droit de la personne fondamental garanti dans le Pacte international sur les droits de la personne des Nations Unies. L'assistance sociale sous forme d'eau n'est pas ce que les architectes de cette grande déclaration avaient en tête.

Troisièmement, telle qu'elle est envisagée actuellement, la tarification de l'eau n'aura pas beaucoup d'impact. Il est généralement accepté que la consommation de l'eau dans les grandes centres urbains est pour 70 pour cent industrielle, 20 pour cent institutionnelle et de 6 à 10 pour cent domestique. Et pourtant, la plupart des discussions sur la tarification de l'eau centrent sur l'utilisation de l'eau par les individus. C'est un fait notoire que les grandes sociétés se soustraient à la nécessité de payer l'eau.

Et enfin, dans un système d'invitations ouvertes à soumissionner, qui achètera l'eau nécessaire pour l'environnement et pour l'avenir? Dans tout le débat sur la privatisation/tarification de l'eau, l'on a bien peu à dire sur le monde de la Nature et les autres espèces. Il en est ainsi parce qu'on n'inclut pas l'environnement dans l'équation commerciale. Si nous perdons le contrôle public de nos systèmes de distribution d'eau, il n'y aura personne pour réclamer cette source de vie au nom de la Terre.

Et pourtant, il est urgent que nous cessions de gaspiller l'eau. Le dialogue sur la tarification de l'eau est de première importance; mais il doit prendre place dans un cadre plus large. Pour être à la fois efficace et juste, toute considération sérieuse sur la tarification de l'eau doit tenir compte de trois facteurs : le fossé de la pauvreté dans le monde; l'eau en tant que droit de la personne; et l'eau dans la Nature.

Pour envisager le premier, le fossé de la pauvreté dans le monde, plusieurs mesures pourraient être prises immédiatement par les gouvernements. Il faudrait annuler la dette du Tiers-Monde, restaurer les budgets d'aide à l'étranger à leur taux précédent (0,7 pour cent du PNB), et adopter une « taxe Tobin » sur les spéculations financières qui servirait à financer l'infrastructure de l'eau et des services d'eau universels.

En ce qui a trait à la question de l'eau en tant que droit de la personne, les différents pays doivent adopter des constitutions, semblables à celle de l'Afrique

du Sud, garantissant de l'eau en premier lieu pour les êtres humains, ensuite pour la nature, et en dernier pour l'économie. De l'eau en quantité suffisante pour répondre à ses besoins de base est garantie à chaque Africain du Sud; ce n'est qu'après qu'il est question de tarification.

Dans le but de s'assurer que la survie des écosystèmes est centrale à tout nouveau système pouvant intégrer la tarification, les revenus ainsi gérés doivent servir à protéger l'environnement, restaurer les bassins hydrographiques, faire appliquer les normes d'assainissement de l'eau, et réparer les infrastructures défectueuses qui sont la principale cause du gaspillage de l'eau.

Il faudrait également mettre l'accent sur ceux qui abusent le plus de l'eau - les grandes industries et les fermes constituées en sociétés. Les gouvernements doivent imposer la primauté du droit aux sociétés qui polluent et gaspillent notre précieuse eau. Ils doivent également adopter un système fiscal plus équitable qui ira chercher les milliards de dollars en taxes que les grandes sociétés évitent actuellement de payer. Ces revenus permettraient de nettoyer une bonne partie des systèmes de distribution d'eau de la terre qui sont présentement à l'agonie. Il apparaît clairement que l'attention doit porter sur ceux qui utilisent l'eau le plus et qui retirent ensuite les bénéfices de ce bien commun, ce bien public, l'enlevant à la communauté sous forme de profits, particulièrement en cette ère de fusions et de transnationales. Le monde des affaires n'a pas le droit de priver qui que ce soit de ses droits inaliénables; si c'est là le prix à payer pour faire des profits, alors ce prix est trop élevé.

Aucune de ces conditions ne sera possible, toutefois, si l'eau n'est pas contrôlée dans l'intérêt public. Si l'on permet à l'eau d'être transformée en marchandise et contrôlée par les sociétés, le principe du plus grand profit dominera. Dans ce cas, la tarification de l'eau deviendra un outil du marché, plutôt que d'être un outil servant à motiver à la conservation et à faire en sorte que l'eau demeure un droit de la personne fondamental pour chaque être humain sur cette terre.

## La Protection de l'Eau : Dix Principes

Dans le but de prendre les mesures nécessaires à tous les paliers de gouvernement et dans toutes les communautés du globe, il est urgent d'adopter un ensemble de principes et de valeurs qui seront nos guides. Ce qui suit est une amorce de dialogue.

### 1. L'eau appartient à la terre et à toutes les espèces

L'eau, au même titre que l'air, est nécessaire à toute forme de vie. Sans eau, les êtres humains et autres mourraient, et les systèmes de la terre s'immobiliseraient. La société moderne a perdu la révérence qu'elle avait pour la place sacrée de l'eau dans le cycle de la vie, ainsi que pour son caractère central dans le domaine de l'Esprit. Ne ressentant plus cette révérence qu'inspirait l'eau, l'être humain a commencé à en abuser. Ce n'est qu'en redéfinissant notre relation vis-à-vis l'eau et en reconnaissant sa place essentielle et sacrée au sein de la Nature que nous pourrons commencer à défaire le mal que nous avons fait.

Étant donné que l'eau appartient à la terre et à toutes les espèces, les décideurs doivent tenir compte des droits et des besoins des autres espèces dans toutes leurs décisions concernant les politiques ou les mesures. Les générations futures sont elles aussi concernées et doivent être prises en compte dans les décisions portant sur l'eau. La Nature, et non l'homme, est le centre de l'univers. En dépit de toute notre intelligence et de tous nos accomplissements, il n'en demeure pas moins que nous sommes une espèce animale qui a besoin d'eau pour les mêmes raisons que les autres espèces. Mais contrairement à ces dernières, seuls les humains ont le pouvoir de détruire les écosystèmes dont tous dépendent, et il est par conséquent urgent que nous redéfinissions nos liens vis-à-vis la Nature.

Aucune décision concernant l'eau ne peut être prise sans tenir compte de tous les impacts possible sur l'écosystème.

## **2. Dans la mesure du possible, l'eau devrait demeurer là où elle se trouve**

La Nature a placé l'eau là où elle doit être. Altérer la nature en prélevant de grandes quantités d'eau dans les bassins hydrographiques pourrait détruire les écosystèmes. Le prélèvement et la déviation de vastes quantités d'eau ont un effet non seulement sur les systèmes avoisinants, mais également sur les écosystèmes éloignés. L'eau ne se " perd " pas sous prétexte qu'elle se jette dans la mer. Le prélèvement de l'eau des lacs, des rivières, et des ruisseaux a des effets cumulatifs désastreux et d'une ampleur considérable sur l'environnement côtier et marin, sur les peuples autochtones de la région, de même que sur les autres personnes dont la survie dépend de ces régions.

Bien que nous ayons le devoir de partager l'eau en temps de crise, tout comme la nourriture, ce n'est pas là une solution désirable à long terme, tant pour les écosystèmes que pour les personnes de la région touchée et qui risquent ainsi de devenir dépendantes d'un approvisionnement étranger pour cette source de vie. L'importation de l'eau pour répondre à un besoin fondamental crée une relation de dépendance qui n'est bonne pour personne. Accepter ce principe permet de comprendre la nature des limites de l'eau et d'apprendre à vivre avec ces limites. Cela permet également de nous tourner vers notre propre région, notre communauté et notre foyer pour trouver des réponses à nos besoins tout en respectant la place de l'eau dans la Nature.

## **3. L'eau doit être conservée pour toujours**

Chaque génération doit faire en sorte que l'abondance et la qualité de l'eau ne sont pas diminuées par ses activités. La seule façon de régler le

problème de la rareté de l'eau est de changer de fond en comble nos habitudes, en particulier lorsqu'il s'agit de conserver l'eau. Les gens vivant dans les pays riches du monde doivent changer leur façon d'utiliser l'eau, en particulier ceux qui se trouvent dans les biorégions riches en eau. Si nous ne changeons pas nos habitudes, toute hésitation à partager l'eau - même pour des raisons environnementales ou d'éthique valables - pourrait à juste titre être remise en question.

Pour conserver les nappes d'eau souterraines, il faut s'assurer que les prélèvements ne dépassent pas la capacité de recharge. Une partie de l'eau destinée aux villes et aux commerces agricoles devra être rendue à la nature. De grandes aires de systèmes aquatiques doivent être préservées; les gouvernements doivent s'entendre sur une cible globale à ce sujet. Les grands projets de construction de barrages doivent être mis en suspens et certaines déviations de rivières doivent être recanalisées de façon à correspondre davantage au flot saisonnier naturel, ou alors doivent être désaffectées.

L'amélioration des infrastructures doit devenir une priorité pour les gouvernements de tout le globe, afin de stopper l'énorme gaspillage d'eau causé par des systèmes défectueux ou trop vieux. Les gouvernements doivent cesser de subventionner le gaspillage des sociétés. En refusant de subventionner une utilisation abusive de l'eau, les gouvernements fera savoir à tous que l'eau n'est pas abondante et ne peut pas être gaspillée.

#### **4. L'eau polluée doit être régénérée**

La race humaine a collectivement pollué l'eau du globe et doit collectivement assumer la responsabilité de la dés-empoisonner. La rareté et la pollution de l'eau sont causées par des valeurs économiques encourageant la surconsommation et une mauvaise utilisation de l'eau. Ces valeurs sont mauvaises. Prendre la résolution de nettoyer l'eau polluée est

un acte de survie. Notre survie, et la survie de toutes les espèces, dépendent de notre capacité de restaurer le fonctionnement naturel des écosystèmes.

Tous les paliers d'autorité des gouvernements et toutes les communautés du globe doivent régénérer l'eau polluée et cesser, dans toute la mesure du possible, la destruction des zones humides et des habitats aquatiques. Des lois rigoureuses appliquées avec vigueur doivent mettre un terme à la pollution de l'eau provenant de l'agriculture, des décharges municipales et des contaminants industriels, qui sont les principales causes de la dégradation de l'eau. Les gouvernements doivent reprendre le contrôle sur les sociétés d'exploitation minières et forestières, dont les pratiques hors de contrôle continuent de causer des dommages indicibles aux systèmes d'eau.

La crise de l'eau ne doit pas être vue séparément des autres grandes questions touchant l'environnement, tels les coupes à blanc et les changements de climat causés par les activités humaines. La destruction des voies d'eau suite aux coupes rases est extrêmement néfaste aux habitats aquatiques. Les changements de climat causeront des conditions extrêmes. Les inondations seront plus graves, les tempêtes plus fortes, les sécheresses plus persistantes. La demande imposée aux systèmes d'eau douce ira en s'intensifiant. La récupération de l'eau polluée exigera un engagement de la part de la communauté internationale, afin de réduire de façon draconienne l'impact de l'être humain sur le climat.

#### **5. La meilleure façon de protéger l'eau est de la laisser dans les bassins hydrographiques naturels**

Pour s'assurer un avenir où la Terre aura de l'eau, il sera nécessaire d'apprendre à vivre dans les " biorégions " naturelles, ou bassins hydrographiques. Dans le biorégionalisme, l'on vit à l'intérieur des limites

d'un écosystème naturel. Les conditions de l'eau de surface et de l'eau souterraine particulières à un bassin hydrographique constituent un ensemble de paramètres essentiels qui gouvernent pratiquement toute la vie d'une région donnée; d'autres caractéristiques, telles la flore et la faune, sont liées aux conditions hydrologiques d'une région. Par conséquent, si la vie à l'intérieur des contraintes écologiques d'une région est la clef du développement d'une société durable, les bassins hydrographiques sont un excellent point de départ pour l'établissement de pratiques biorégionales.

L'un des avantages qu'il y a à penser en terme de bassins hydrographiques, est que le flot de l'eau ne respecte pas les frontières en pays ou états. La gestion des bassins hydrographiques offre une approche plus interdisciplinaire à la protection de l'eau. La gestion des bassins hydrographiques est une façon de mettre un terme au blocage entre les gouvernements internationaux, nationaux, locaux et tribaux qui handicape depuis si longtemps les politiques relatives à l'eau dans le monde. Les bassins hydrographiques, et non les frontières politiques ou bureaucratiques, inspireront une plus grande collaboration dans la protection et les décisions relatives à l'eau.

#### **6. L'eau est un bien public qui doit être protégé à tous les paliers de gouvernement**

Parce que l'eau, comme l'air, appartient à la Terre et à toutes les espèces, personne n'a le droit de se l'approprier ou d'en tirer profit au détriment d'une autre personne. L'eau est donc un bien public et doit être protégée à tous les paliers de gouvernement et dans toutes les communautés du monde.

L'eau ne saurait par conséquent être privatisée, transformée en marchandise, échangée ou exportée en vrac à des fins commerciales. Les gouvernements du globe entier doivent prendre immédiatement les mesures qui s'imposent et déclarer que les eaux de leur territoire sont un

bien public, et établir des structures de réglementation afin de les protéger. L'eau doit être immédiatement exemptée de tous les accords internationaux et bilatéraux actuels et futurs sur le commerce et les investissements. Les gouvernements doivent interdire les projets de commercialisation de l'eau sur une grande échelle.

Bien qu'il soit un fait que les gouvernements se sont montrés incapables de protéger ce patrimoine naturel qu'est l'eau, ce n'est que par le biais d'institutions démocratiquement contrôlées que cette situation pourra être corrigée. Si l'eau devient clairement une marchandise établie, contrôlée par le secteur privé, les décisions touchant l'eau seront prises d'après des critères économiques uniquement.

Chaque palier d'un gouvernement doit protéger son eau : les municipalités doivent cesser leurs assauts sur les systèmes de distribution d'eau des communautés rurales. La coopération basée sur les bassins hydrographiques protégera les grands réseaux fluviaux et les lacs. Les lois nationales et internationales imposeront la primauté du droit aux sociétés transnationales et mettront un terme aux pratiques abusives des sociétés. Les gouvernements imposeront au secteur privé une taxe suffisante pour payer les réparations dont les infrastructures ont besoin. Tous les paliers de gouvernements collaboreront pour fixer des cibles concernant l'établissement de zones aquatiques préservées sur tout le globe.

## **7. L'approvisionnement adéquat en eau potable est un droit fondamental de tout être humain**

Chaque personne dans le monde a droit à de l'eau potable et à un système d'hygiène, peu importe où elle vit. La protection la plus adéquate de ce droit consiste à garder les services d'eau et d'égout dans le secteur public, réglementer la protection de l'approvisionnement en eau, et promouvoir une utilisation efficace de l'eau. L'on ne pourra garantir un approvisionnement

suffisant en eau potable pour les habitants des régions où l'eau est rare, qu'en promouvant la conservation et la protection des ressources locales.

Les Premières Nations ont des droits spéciaux inhérents à leurs territoires traditionnels, y compris l'eau. Ces droits sont issus d'une part de la jouissance et de la possession de la terre et de l'eau sur leurs territoires, et d'autre part de leurs systèmes sociaux et légaux anciens. Le droit inaliénable à l'autodétermination des peuples autochtones doit être reconnu et codifié par tous les gouvernements; la souveraineté de l'eau est fondamentale à la protection de ces droits.

Les gouvernements de tout le globe doivent adopter une politique de " ressources locales en premier lieu " afin de protéger les droits fondamentaux de leurs citoyens à l'eau potable. Les législations doivent exiger que tous les pays, communautés et biorégions protègent les sources locales d'eau, et cherchent des sources locales alternatives, avant de se tourner vers d'autres régions; cela contribuera grandement à stopper la pratique néfaste pour l'environnement consistant à déplacer de l'eau d'un bassin hydrographique à un autre. La politique des " ressources locales en premier lieu " doit être accompagnée du principe suivant : " les résidents et les fermiers locaux en priorité ". Les citoyens et les communautés locales ont un droit prioritaire à l'eau locale. Les industries, agro-alimentaires et autres, tout spécialement les grosses sociétés transnationales, doivent entrer dans la catégorie " local en premier lieu " ou fermer leurs portes.

Cela ne signifie pas pour autant que l'eau devrait être " gratuite " ou que tout le monde pourrait se servir à volonté. Toutefois, une politique de tarification de l'eau respectant ce principe aiderait à conserver l'eau et à protéger le droit d'accès de chacun. La tarification et l'adoption d'une " taxe verte " (qui augmenterait les revenus des gouvernements tout en décourageant la pollution et l'épuisement des ressources) devrait placer

une plus grande partie du fardeau sur les industries agro-alimentaire et autres, plutôt que sur les citoyens; les fonds recueillis à partir de ces sources devraient servir à répondre aux besoins en eau de base de tout le monde.

#### **8. Les meilleurs défenseurs de l'eau sont les communautés et les citoyens locaux**

C'est la gérance locale, et non le secteur privé, la technologie coûteuse, ou même le gouvernement, qui saura le mieux assurer la protection de l'eau. Seuls les citoyens locaux comprennent l'effet cumulatif global de la privatisation, de la pollution, ainsi que du prélèvement et de la dérivation sur la collectivité locale. Sels les citoyens locaux savent l'effet de la perte d'un emploi ou d'une ferme locale parce que les sources d'eau ont été accaparées par les grosses sociétés ou déviées vers de lointains usages. Il nous faut comprendre que les citoyens et les collectivités locales sont les premiers " gardiens " des rivières, des lacs et des systèmes d'eau souterraine dont dépendent leur vie et leur gagne-pain.

Pour être abordables, durables et équitables, les solutions aux problèmes de l'eau et à la pénurie de l'eau doivent être d'inspiration locale et provenir de la collectivité même. Les projets d'assainissement qui fonctionnent sont souvent inspirés des organisations environnementales et impliquent tous les paliers de gouvernement, et parfois des dons privés. Mais s'ils ne sont pas guidés par le bon sens et le vécu des communautés locales, ils ne dureront pas.

Dans les régions où l'eau est rare, les technologies indigènes traditionnelles locales, par exemple le partage d'eau local et le captage de l'eau de pluie, sont redécouvertes avec empressement. Dans certaines régions, les résidents locaux ont assumé entièrement la responsabilité des installations de distribution d'eau et établit des fonds auxquels les

utilisateurs d'eau doivent contribuer. Ces fonds servent à fournir de l'eau à toute la communauté.

#### **9. Le public doit participer à part égale aux efforts du gouvernement pour protéger l'eau**

Un principe fondamental permettant de s'assurer un avenir où il y aura de l'eau, est de consulter et de faire participer le public à part égale avec les gouvernements dans l'établissement des politiques concernant l'eau.

Depuis trop longtemps, les gouvernements et les institutions économiques internationales comme la Banque mondiale, l'OCDE et les bureaucrates du commerce sont menés par les intérêts des grandes sociétés. Même dans les rares cas où on leur a donné une place à la table des négociations, les organisations non gouvernementales et les groupes écologistes sont généralement ignorés. Les sociétés qui financent à grands frais les campagnes des politiciens se voient offrir des contrats de complaisance pour les ressources en eau. Il arrive parfois que les groupes de pression des sociétés rédigent les accords et traités que les gouvernements n'ont plus qu'à adopter. Cette pratique a donné naissance à une crise de la légitimité des gouvernements partout dans le monde.

Des mécanismes doivent être mis en place pour permettre aux citoyens, aux travailleurs et aux représentants de l'environnement d'être traités en partenaires égaux dans l'établissement des politiques en matière d'eau, et d'être reconnus comme les véritables héritiers et gardiens des principes susmentionnés.

#### **10. Les politiques de mondialisation économique sont contraires à la conservation de l'eau**

Les valeurs de la mondialisation économique - croissance illimitée et commerce mondial accru - sont totalement incompatibles avec la recherche

de solutions au problème de pénurie de l'eau. Conçue pour enrichir les plus forts et les plus impitoyables, la mondialisation économique bloque les forces de démocratie locales si désespérément nécessaires pour s'assurer de l'eau pour l'avenir. Si nous acceptons le principe selon lequel nous ne pouvons protéger l'eau qu'en tentant de vivre à l'intérieur de nos bassins hydrographiques, nous devons abandonner l'idée que le monde n'est qu'un immense marché de consommateurs.

La durabilité à l'échelle du globe ne pourra être réalisée que si chaque région cherche à devenir plus autonome. La seule façon d'intégrer des politiques solides en matière d'environnement aux capacités de production des peuples et de protéger notre eau en même temps, est de bâtir nos économies en fonction de nos bassins hydrographiques locaux.

## Conclusion

Le monde vient de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (1948). Cette déclaration marquait un point tournant dans la longue quête internationale pour affirmer la suprématie des droits de la personne et des citoyens sur la tyrannie politique ou économique de quelque sorte que ce soit. De concert avec le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Déclaration précitée constitue la grande charte du 20<sup>e</sup> siècle. Outre le fait qu'elle accorde des droits de la personne complets à chaque personne sur terre, sans égard à la race, à la religion, au sexe et à bien d'autres critères, la Déclaration comprend également les droits à la citoyenneté, c'est-à-dire les protections et services sociaux que chaque citoyen est en droit d'attendre de son gouvernement.

Ces droits incluent la sécurité sociale, la santé et le bien-être de la famille, y compris le droit de travailler, d'avoir un logement décent et de recevoir des soins médicaux. Les pactes forcent les gouvernements à accepter l'obligation morale et légale de protéger et de promouvoir les droits démocratiques énoncés dans la Déclaration, et contiennent les mesures d'application nécessaires pour ce faire. Les droits et responsabilités individuels des citoyens, tels qu'établis par la Déclaration, de concert avec les droits et responsabilités collectifs des nations-États, tels qu'établis par les pactes, représentent les pierres de fondation de la démocratie dans le monde moderne.

Et pourtant, un demi-siècle plus tard, le manque d'eau potable dont souffrent plus d'un milliard de personnes signifie qu'on leur dénie un droit que leur garantit la Déclaration des Nations Unies. Au cours de ces cinquante années, les droits du capital privé ont connu une expansion exponentielle, alors que les droits des pauvres de ce monde ne sont même plus sur la carte politique. Ce n'est pas une coïncidence si la détérioration et l'épuisement des systèmes de distribution d'eau

du monde sont survenus en même temps qu'augmentait le pouvoir des sociétés transnationales et qu'apparaissait un système financier mondial duquel les collectivités, les peuples autochtones et les fermiers sont tenus à l'écart.

Au cours des dernières années, un mouvement international de travailleurs, de défenseurs de la société et d'organisations pour l'environnement, s'est réuni pour remettre à l'ordre du jour politique les grandes questions touchant les êtres humains et l'environnement. tous ces groupes forment entre eux des alliances puissantes afin d'influencer les politiques gouvernementales dans leur pays et dans le monde, et de démanteler ou réformer les institutions mondiales oeuvrant contre eux. Les éducateurs publics joignent leurs forces afin de contrecarrer l'attaque contre l'éducation publique. Les écologistes travaillent ensemble à ralentir l'avancée des accords commerciaux internationaux. Les militants internationaux luttant contre la pauvreté se rencontrent régulièrement pour forger un nouveau « contrat social » international destiné à être adopté par les gouvernements.

Des groupes semblables fusionnent et forgent des liens afin de prendre des mesures pour protéger l'eau. Le Projet Planète Bleue est une initiative internationale lancée par le Conseil des Canadiens afin de protéger l'eau douce du globe contre les menaces croissantes que sont le commerce et la privatisation. Durant le Forum mondial sur l'eau tenu en mars 2000 à La Hayes, des militants du Canada et de plus d'une douzaine d'autres pays se sont organisés pour s'opposer à l'ordre du jour du Forum et démarrer un réseau international pour protéger l'eau en tant que ressource commune et droit de la personne fondamental. Un mouvement populaire issu de la société civile, le Projet Planète Bleue, entend devenir une force active dans tous les pays et dans toutes les collectivités du monde.

L'on trouvera de l'information sur ce projet à l'adresse suivante :

<http://www.canadians.org/blueplanet>

Le temps est venu d'adopter une position claire et fondée sur des principes solides afin de stopper la dévastation systématique des systèmes de distribution d'eau de la planète. À long terme, les nations-États doivent se doter de nouveaux outils afin d'établir les règlements et les protections nécessaires pour sauver leurs systèmes d'eau. Le droit international doit être élaboré afin de reconnaître et de faire appliquer les obligations sociales du capital global dans l'intérêt du patrimoine naturel qu'est l'eau de la planète. Mais plus important encore, nous les citoyens de la planète, devons agir et vite, si nous voulons la sauver.

## Sources

Ambramovitz, Janet N., Sustaining Freshwater Ecosystems, Worldwatch Institute Annual Report, State of the World, 1996.

Appleton, Barry, Navigating NAFTA, A Concise User's Guide to the North American Free Trade Agreement, Carswell Publishing, Toronto and Rochester, 1994.

Bocking, Richard, Water Export and the Multilateral Agreement on Investment, Prepared for the British Columbia Special Legislative Committee on the MAI, Vancouver, October 1998.

Brown, Lester R., and Halweil, Brian, China's Water Shortage Could Shake World Food Security, in Worldwatch, July/August 1998.

Canadian Environmental Law Association, NAFTA and Water Experts, Toronto, October 1993.

Canadian Union of Public Employees, Water Privatization, Coming to a Community Near You? Ottawa, September 1998.

Clarke, Tony, Silent Coup, Confronting the Big Business Takeover of Canada, Canadian Centre for Policy Alternatives and James Lorimer & Company Ltd., Ottawa, 1997.

Deneen, Sally, Paradise Lost, America's Disappearing Wetlands, E Magazine, November/December 1998.

Gleick, Peter H., The World's Water: The Biennial Report on Freshwater Resources, 1998/1999, Pacific Institute for Studies in Development, Environment, and Security, Oakland California, Island Press, Washington D.C., Covelo, California, 1998.

Global Initiators Committee for the Water Contract, The Water Manifesto, The Right to Life, Lisbon, 1998.

Global Water Corporation Web site: [www.globalwatercorporation.com](http://www.globalwatercorporation.com), Global Water Gazette.

Goudrian, Jan-Willem and Hall, David, Private Water Firms Rife with Corruption, in Canadian Centre for Policy Alternatives, Monitor, April, 1997.

Graham, Wade, A Hundred Rivers Run Through It, Harper's Magazine, June 1998.

"John Hopkins School of Public Health, Population Reports. Volume XXVI, Number 1, September, 1998."

Kaplan, Robert, Desert Politics, in Atlantic Monthly, July 1998.

Karliner, Joshua, The Corporate Planet, Ecology and Politics in the Age of Globalization, Sierra Club Books, San Francisco, 1997.

Linton, Jamie, Beneath the Surface: The State of Water in Canada, Canadian Wildlife Federation, Ottawa. 1997.

Menotti, Victor, The Environmental Impacts of Economic Globalization, Prepared for the International Forum on Globalization, August 1998.

National Geographic, Water, The Power, Promise and Turmoil of North America's Fresh Water, Special Edition, National Geographic Society, Washington, DC, 1993.

Nature Conservancy, Rivers of Life, Critical Watersheds for Protecting Freshwater Biodiversity, Arlington, Virginia, 1998.

Nature Conservancy, Troubled Waters: Protecting our Aquatic Heritage, Arlington, Virginia, 1996.

New York Times Special Supplement, Water, Pushing the Limits of an Irreplaceable Resource, December 8, 1998.

Platt, Anne, Water-Borne Killers, in Worldwatch, March/April, 1996.

Polaris institute, The Final Frontier: A Working Paper on the Big 10 Global Water Corporations and the Privatization and Corporatization of the World's Last Public Resource, prepared by Gil Yaron, under the direction of Tony Clarke, Ottawa, 2000

Postel, Sandra, Forging a Sustainable Water Strategy, Worldwatch Institute Annual Report, State of the World, 1996.

Postel, Sandra, Last Oasis, Facing Water Scarcity, The Worldwatch Environmental Alert Series. W.W. Norton & Company, New York, 1992.

Public Citizen, Comments of Public Citizen, Inc., Regarding U.S. Preparations for the World Trade Organization's Ministerial Meeting, Fourth Quarter, 1999, Washington DC, October 1998.

Public Services International Research Unit, Privatization News, January 1999.

Public Services International Briefing, Financing Water-Distortions and Prejudice, for the World Water Forum, The Hague. March 2000.

Report on Business, monthly magazine of The Globe and Mail, May 19, 1991.

Robbins, Elaine, Our Water, Ourselves, E Magazine, September/October 1998.

Shrybman, Steven, An Environment Guide to the World Trade Organization, Common Front on the World Trade Organization, Ottawa, 1997.

Shrybman, Steven, A Legal Opinion Concerning Water Export Controls and Canadian Obligations under NAFTA and the WTO, for The Council of Canadians, Ottawa, November 1999.

Shrybman, Steven, Water and the GATS: An Assessment of the Impact of Services Disciplines on Public Policy and Law Concerning Water, for The Council of Canadians, Ottawa, March 2001.

Southwest Network for Environmental and Economic Justice and Campaign for Responsible Technology, Sacred/ Waters: Life-blood of Mother Earth, Four Case Studies of High-Tech Water Resource Exploitation and Corporate Welfare in the Southwest, 1997.

Stikker, Allerd, Water Today and Tomorrow, Prospects for Overcoming Scarcity, Futures, Vol. 30, No. 1, Elsevier Science Ltd., Great Britain, 1998.

Topfer, Klaus, Executive Director, United Nations Environment Program, Presentation to the International Conference on Water and Sustainable Development, Paris, March 1998.

United Nations Department of Economic and Social Affairs, Strategic Approaches to Freshwater Management, Report of the Secretary-General, January 1998.

Wall Street Journal, "Water Business Is Hot as Cities Decide to Top Private Sector," by Kathryn Kranhold, November 9, 1998.

World Resources, 1998-99, A Joint Publication by the World Resources Institute, the United Nations Environmental Program, The United Nations Development Program, and The World Bank, Oxford University Press, Oxford and New York, 1998.

Yaron, Gil, Protecting British Columbian Waters: The Threat of Bulk Water Exports under NAFTA, University of British Columbia, April, 1996.